

APRÈS SA PARTICIPATION AU 38E SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

Le président de la République regagne Alger

P03

www.jeunessedalgerie.dz

Jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

LUNDI 17 FEVRIER 2025 / N° 3456 / Prix: 10 DA

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les inscriptions de la rentrée de février réalisées exclusivement en ligne

P04

SELMA MALIKA HADDADI

« Je serai une digne représentante de l'Algérie à l'Union africaine »

P03



L'ALGÉRIE ET LE GRAND JEU DE L'UNION AFRICAINE



Une Partie d'Échecs Magistrale

P03

ÉQUIPE NATIONALE :
Gros rebondissement dans le dossier Cherki-Akliouche

P08



USM ALGER :
Le départ de Nabil Maâloul enfin acté

P09

CODES COMMUNAL ET DE WILAYA, LOIS SUR LES PARTIS ET LES ASSOCIATIONS
Une approche du MSP basée sur six volets

P02



POUDRE DE LAIT
Baisse de la facture d'importation de 17 millions de dollars

P05

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le garde des Sceaux souligne le rôle de la justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a tenu, hier, une réunion avec les présidents et les commissaires d'État près les tribunaux administratifs d'appel, ainsi qu'avec les présidents et les commissaires d'État près les tribunaux administratifs, et ce en présence de cadres de l'administration centrale. Dans une allocution prononcée, lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Boudjemaâ a souligné «le rôle essentiel» de la justice administrative dans la lutte contre la corruption, rappelant les missions du magistrat énoncées dans la Constitution. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer les tribunaux administratifs de première instance et d'appel en ressources hu-



maines, en leur assurant une formation spécialisée sur les litiges administratifs, et ce au service du citoyen. Concernant la numérisation, le ministre s'est félicité des efforts consentis pour moderniser le secteur et mieux répondre aux préoccupations des citoyens, sou-

lignant «l'importance majeure» que revêt la démarche de moralisation de l'action judiciaire. Il a, par ailleurs, fait savoir que la justice administrative «sera renforcée, cette année, avec deux tribunaux administratifs à Biskra et à Oum El-Bouaghi».

CODES COMMUNAL ET DE WILAYA, LOIS SUR LES PARTIS ET LES ASSOCIATIONS
Une approche du MSP basée sur six volets

Le président du Mouvement de la société pour la Paix (MSP) a dévoilé, hier à Alger, la lecture préliminaire de sa formation concernant les avant-projets de loi sur les partis politiques, les associations, ainsi que les codes communal et de wilaya. Abdelaâli Hassani Cherif a indiqué, à cet effet, que l'appréciation faite par son mouvement est basée sur six volets généraux, ce qui lui a permis de proposer des enrichissements pour 53 articles liés à la loi sur les partis, 18 pour les associations, 14 relatifs aux wilayas et 35 autres pour les communes. S'exprimant lors d'une conférence nationale qui a regroupé les cadres et les militants du MSP, sous le slogan «Les lois régissant la vie politique, associative, et des collectivités locales ; entre amendements et réformes», il a souligné que sa formation a procédé à l'observation de ces avant-projets selon une approche «réformiste» englobant six volets généraux. «Parmi les points phares sur lesquels notre enrichissement a été fondé, nous retrou-

vons l'obligation de s'orienter vers la réforme, la modernisation et le renouvellement de ces lois au lieu des amendements. Les textes qui seront élaborés doivent assurer les droits telles la pratique indépendante de l'élu de ses programmes politiques et la levée de la bureaucratie qui entrave l'adhésion citoyenne et la gouvernance participative» proposant, à titre d'exemple, «l'accélération davantage» des processus relatifs à la numérisation pour éliminer «définitivement» les différentes formes de bureaucratie de notre environnement sociopolitique. Le président du MSP estime que «ces projets représentent une occasion propice afin de constituer des textes pérennes. Leur élaboration doit être, par conséquent, accomplie loin de toute vision partisane, ou celle, à titre illustratif, qui cible à traiter une crise quelconque. Nous avons besoin de lois objectives, contemporaines et surtout qui balisent le terrain pour une stabilité législative», a-t-il expliqué.

PROTECTION CIVILE

Campagnes de sensibilisation aux différents risques

Les campagnes de sensibilisation organisées par les services de la Protection civile dans le cadre de la prévention contre les risques d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone et aux accidents de la route se poursuivent via des caravanes de sensibilisation qui sillonnent les différentes régions du pays, a-t-on appris auprès de ces services. Dans le cadre de ces campagnes de sensibilisation et de prévention contre les risques d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone lancées début

octobre 2024 au titre du programme tracé, les caravanes ont sillonné toutes les wilayas pour donner des conseils et orientations aux citoyens en leur distribuant des dépliants, et diffusant des spots publicitaires via les réseaux sociaux. Les campagnes sont intensives lors de baisse considérable des températures ou la diffusion d'un bulletin spécial (BMS) par l'Office national de la météorologie, et ce en sus des interventions via les émissions de radio et de télévision. S'agissant de la prévention contre les accidents

de la route, les campagnes de sensibilisation se poursuivent tout au long de l'année, en coordination avec les partenaires et acteurs sur le terrain. Le bilan des services de la Protection civile arrêté depuis le début de l'année fait état de 46 morts suite à des asphyxies et intoxications au monoxyde de carbone, alors que 711 personnes ont été secourues au titre de 303 interventions. Les accidents de la route ont fait durant la même période, 213 morts et 7791 blessés impliquant 6909 interventions.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

12 morts et 394 blessés en 48 heures

Douze (12) personnes sont décédées et 394 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine où 4 personnes sont décédées et 7 autres ont été blessées, suite à deux accidents distincts, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 22 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers plusieurs wilayas du pays.

SANTÉ PUBLIQUE

Les syndicats renoncent à la grève

Quatre organisations syndicales agréées du secteur de la santé publique ont annoncé hier leur décision d'annuler le préavis de grève nationale qu'ils envisageaient d'observer les 17 et 18 février 2025, en guise de protestation contre le contenu des statuts particuliers et des systèmes de rémunération des différentes branches professionnelles du secteur public de la santé. Dans une déclaration publiée hier, les syndicats représentant les biologistes (SABSP), les paramédicaux (SAP), les psychologues (SNAPSY) et les praticiens de la santé (SNPSP) ont expliqué leur décision par les engagements pris par le ministre de la Santé de répondre favorablement à leurs revendications, notamment l'examen des irrégularités dans les statuts particuliers et les systèmes d'indemnisation les concernant. Ces syndicats, organisés au sein d'une intersyndicale de la santé publique, ont fait état, dans ce sens, de l'initiative prise par les services du ministère de la Santé d'organiser une série de réunions avec le ministre de la Santé. Et ce, «afin de remédier à la situation et de contenir la colère croissante en apportant les éclaircissements nécessaires et en soulignant l'engagement et la volonté du ministère de travailler avec les syndicats du secteur dans le but de remédier aux irrégularités enregistrées dans ces lois fondamentales et systèmes de rémunération qui déçoivent tout le monde».

RENCONTRES EURO-ALGÉRIENNES
DES ÉCRIVAINS

« La représentation

de la ville dans la littérature »

Des auteurs algériens et européens ont animé, samedi à Alger, les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains (REE), organisées par la Délégation de l'Union européenne en Algérie autour du thème de, «La représentation de la ville dans la littérature». Accueillies à Alger, ces 15eme rencontres ont été ouvertes par l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, en présence de nombre d'auteurs et d'éditeurs algériens, ainsi que de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger. Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne a mis en exergue l'importance de ces 15e rencontres, qui mettent en lumière l'importance du dialogue interculturel et la richesse des liens littéraires entre l'Europe et l'Algérie». Lors de cet événement, deux conférences ont abordé les thématiques, d'abord de, «La littérature comme mémoire vivante des villes et témoin de leurs transformations sociales et culturelles», animée par, l'anthropologue et architecte italien Franco La Cecla, l'auteure algérienne, Keltoum Saali et son compatriote, l'écrivain, Kaci Djerbib, ensuite, «La ville, personnage littéraire à part entière», développée par l'auteure Bulgaro-belge, Irina Papancheva et les auteurs algérien Samir Toumi et Salah Badis.

jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

Quotidien National d'information
«Jeunesse d'Algérie»
Edité par la Sarl
«Jeunesse communication»
Au capital de 100.000 DA

Siège social :
Sidi Bachir, lotissement 98,
N° 12 Bir-el-Djir, Oran
RC N° : 11B .31/000112565
NIF : 001131011256517

REDACTION,
ADMINISTRATION,
PUBLICITE
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :
ALI GUETTAF
Directrice de publication :
ZIDANE NACERA

Impression : Ouest -SIO - Oran
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :
www.jeunessedalgerie.dz
www.chebabdjazairi.dz
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité. Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz -agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz -agence.ouargla@anep.com.dz -agence.constantine@anep.com.dz

APRÈS SA PARTICIPATION AU 38E SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

Le président de la république regagne Alger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a regagné Alger, samedi soir, après avoir pris part à Addis-Abeba (Ethiopie) au 38e sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA).

Le président de la République avait présidé, vendredi, le 34e sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), en sa qualité de Président de ce Mécanisme.



L'ALGÉRIE ET LE GRAND JEU DE L'UNION AFRICAINE

Une Partie d'Échecs Magistrale

Dans les coulisses feutrées de l'Union Africaine, loin des discours officiels et des caméras, une partie d'échecs s'est jouée. Une partie où l'Algérie, fidèle à sa discrétion, a avancé ses pièces avec une précision chirurgicale, laissant son adversaire marocain croire qu'il menait la danse. Mais dans ce genre de duel, ce n'est pas celui qui bouge le plus qui gagne. C'est celui qui sait attendre le bon moment pour frapper.

Le Piège se referme sur Rabat

Depuis des mois, Rabat s'agitait. Le roi Mohammed VI et son entourage avaient un objectif clair : décrocher un siège au Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA. Ce siège, ils le voyaient comme un trophée, une victoire symbolique qui leur permettrait d'afficher un leadership africain. Mais pendant qu'ils multipliaient les promesses financières et les pressions diplomatiques, Alger observait.

La diplomatie marocaine avançait à découvert, cherchant à impressionner ses alliés avec de grands effets d'annonce. Mais une chose leur échappait : ils jouaient en deux dimensions, là où l'Algérie jouait en trois.

Ce que Rabat ignorait, c'est que l'Algérie n'avait jamais eu besoin de ce siège au CPS. Ce qui comptait réellement, c'était d'influencer les décisions clés. Or, là où le Maroc misait sur un rôle de figurant dans une institution aux pouvoirs limités, Alger plaçait l'une de ses diplomates les plus aguerries, Selma Malika Haddadi, à la vice-présidence de la Commission de l'UA. Pendant que Rabat fanfaronnait sur son « exploit », l'Algérie consolidait son emprise sur l'organe qui oriente les véritables décisions du continent.

L'Algérie ne perd pas, elle apprend... et elle attaque

Dans cette bataille, l'Algérie ne s'est jamais précipitée. Elle a observé. Écouté. Anticipé.

Les diplomates algériens savaient que Rabat allait tout miser sur le CPS. Alors, ils ont laissé faire, offrant à leur adversaire une victoire en trompe-l'œil. Car ce que Rabat ne savait pas encore, c'est que l'Algérie n'a jamais couru derrière des titres. Elle façonne des rapports de force. Derrière ce calme apparent, des si-

gnaux étaient déjà en place. Des alliances se nouaient en coulisses, des promesses de soutien étaient contre-carrées, et certains États, autrefois séduits par les chèques marocains, ont commencé à prendre leurs distances. Rabat, trop occupé à savourer son triomphe factice, ne comprenait pas ce qui se jouait réellement. Mais dans ce jeu-là, il y a une règle fondamentale : quand l'Algérie garde le silence, c'est qu'elle prépare quelque chose.

Le Pouvoir caché : Ceux qui voient avant les autres

Si le ministère des Affaires étrangères algérien a brillamment manœuvré, il n'a pas agi seul. Derrière cette victoire feutrée, il y avait des hommes et des femmes dont les noms ne figurent pas dans les communiqués officiels. Des personnes qui savent écouter sans être vues, qui savent lire entre les lignes, qui savent où et quand agir pour que l'adversaire tombe de lui-même dans le piège.

Ces experts de l'ombre avaient suivi chaque mouvement marocain, chaque tentative d'achat de voix, chaque manœuvre d'influence. Et quand le moment fut venu, ils ont ajusté le tir, fermant les portes que Rabat croyait ouvertes.

C'est dans cette mécanique bien huilée que Ahmed Attaf, le ministre des Affaires étrangères, a joué un rôle déterminant. Avec calme et intelligence, il a orchestré les répliques algériennes sur le terrain diplomatique, sans jamais céder à la précipitation. Son approche méthodique a permis d'éviter les pièges des manœuvres marocaines et de concentrer les efforts algériens sur des objectifs concrets.

Pendant que le Maroc croyait maîtriser le jeu, il était en réalité enfermé dans un scénario écrit bien avant lui.

Tebboune, le Stratège Silencieux

Le président Abdelmadjid Tebboune, lui, n'a rien dit. Il n'a pas réagi aux annonces pompeuses de Rabat, ni aux provocations médiatiques. Il savait que répondre, c'était donner du poids à une victoire qui n'en était pas une. Il a préféré le silence. Et dans ce silence, il a laissé le Maroc croire à son triomphe.

Mais pendant ce temps, il consolidait des partenariats stratégiques :

Économie : L'Algérie renforçait ses accords énergétiques avec plusieurs pays africains, devenant un fournisseur clé.

Sécurité : Des discussions avancées étaient menées avec certains États pour des coopérations militaires et stratégiques.

Politique : Dans plusieurs capitales africaines, la présence algérienne se faisait plus forte, plus influente. Rabat célébrait une victoire, mais il ne voyait pas que les fondations de son influence commençaient déjà à se fissurer.

Les Marionnettes médiatiques : Une Guerre de propagande perdue d'avance

Face à cette partie magistrale, les relais du Makhzen n'avaient qu'une option : crier à la victoire.

Sur les plateaux télé, dans les vidéos YouTube, les « opposants algériens » exilés se sont empressés de répéter le même refrain : « L'Algérie a échoué ! Le Maroc triomphe ! »

Ils ne se demandaient pas pourquoi Alger ne réagissait pas. Ils ne comprenaient pas que le silence algérien était la pire chose qui pouvait leur arriver. Le Makhzen leur avait appris à parler, mais il avait oublié de leur apprendre à lire entre les lignes.

Comme le dit un vieil adage : « Je t'ai appris tout ce que tu sais, mais tu n'as pas encore appris tout ce que je sais. »

L'Algérie a Gagné, le Maroc ne le sait pas encore

Les vraies victoires ne se mesurent pas en annonces spectaculaires. Elles se mesurent en influence durable.

Le Maroc pense avoir avancé une pièce majeure sur l'échiquier africain. Mais il a avancé un pion là où l'Algérie avait déjà préparé son prochain coup.

Dans cette partie, ce n'est pas le joueur bruyant qui gagne. C'est celui qui sait voir plusieurs coups à l'avance.

Et dans ce domaine, l'Algérie n'a pas d'égal.

Contribution - Lotfi Yaqoubi

SELMA MALIKA HADDADI

« Je serai une digne représentante de l'Algérie à l'Union africaine »

L'ambassadrice d'Algérie à Addis-Abeba et sa représentante permanente auprès de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, a estimé que sa victoire, samedi, au poste de vice-présidente de la Commission de l'UA était un nouvel acquis pour l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. « C'est un acquis pour l'Algérie sous la conduite clairvoyante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », a déclaré Mme Haddadi suite à sa victoire écrasante contre sa concurrente marocaine, exprimant sa gratitude au président de la République ainsi qu'au ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, pour la confiance placée en sa personne. « Je serai une digne représentante de l'Algérie à l'Union africaine », a-t-elle assuré.

Mme Haddadi a précisé que cette élection reflétait « la place de l'Algérie et sa profondeur africaine, mais témoigne, également, de la confiance placée par les pays africains en elle et en sa direction judicieuse », soulignant que l'Algérie « a toujours joué un rôle prépondérant au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et maintenant au sein de l'Union africaine (UA). Nous allons poursuivre ce travail pour hisser son nom et son drapeau à travers notre direction clairvoyante de l'organisation, tant sur le plan administratif que financier. Nous serons toujours à la hauteur des attentes ». La vice-présidente de la Commission de l'UA a également affirmé que ce poste « est très important et permet (...) à l'Union africaine de mettre en œuvre l'Agenda 2063, dont l'initiative « faire taire les armes », précisant qu'elle œuvrerait à la réalisation de cet objectif avec toute l'équipe de la Commission de l'UA.

ATTAF REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DU PREMIER MINISTRE LIBANAIS

L'évolution de la situation au Sud Liban évoquée

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, dimanche un appel téléphonique du Premier ministre libanais, Nawaf Salam, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont évoqué « les développements dans le Sud du Liban, notamment la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et le retrait des forces d'occupation israéliennes des territoires libanais », selon le communiqué. M. Attaf a « réitéré la solidarité de l'Algérie avec le Liban face aux violations flagrantes de sa souveraineté et de son intégrité territoriale », affirmant « la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son soutien en faveur du Liban, notamment en sa qualité de membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies », ajoute le communiqué.

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INTÉRIEUR

Brahim Merad en Tunisie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, est arrivé hier en Tunisie, pour participer à la 42e session du conseil des ministres arabes de l'Intérieur, a annoncé un communiqué du ministère. La même source a précisé que Merad a été accueilli à l'aéroport international de Carthage par le ministre de l'Intérieur tunisien, Khaled Nouri, le secrétaire général du conseil des ministres de l'Intérieur arabes, Mohamed Ben Ali Koumane, le recteur de l'université arabe Nayef des sciences sécuritaires et l'ambassadeur d'Algérie à Tunis.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les inscriptions de la rentrée de février réalisées exclusivement en ligne

La prochaine rentrée de la formation professionnelle aura lieu le 23 février prochain. Pour cette seconde session de l'année, les procédures d'inscription ont été réalisées exclusivement en ligne sur la nouvelle plateforme dédiée à cette opération, a indiqué le directeur de l'organisation et de suivi de la formation au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Seddik Koudil.

« L'objectif zéro papier a été atteint grâce, notamment, au travail de collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Education nationale et la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) », a révélé M. Koudil ce dimanche, lors de son passage sur les ondes de la radio algérienne.

Pour la session de février, dans laquelle 406 spécialités sont proposées, plus de 315.000 candidats à la formation se sont inscrits sur le



site : www.takwin.dz.

Toujours dans le cadre de la digitalisation des services et afin d'aller directement vers des demandes propres aux besoins qui sont formulés par les entreprises, M. Koudil a fait savoir que le ministère de la formation professionnelle est en train d'élaborer de nouvelles plateformes pour créer une synergie entre les postes de formation et les demandes d'emploi des entreprises.

« Nous travaillons aussi en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi

(ANEM) et on essaie d'orienter ou de réorienter les demandeurs de formations vers la formation qui leur permettra non seulement de trouver un poste d'emploi, mais également de créer de la richesse à travers la création d'une entreprise ou d'une micro-entreprise », a-t-il ajouté.

Selon M. Koudil, le ministère de la formation professionnelle tente de répondre de plus en plus aux demandes émanant des entreprises. « Aujourd'hui, on parle de certains métiers liés à l'aé-

ronautique, comme aide mécanicien ou bagagiste. Il y a également certaines formations dans le domaine de l'agriculture, comme la culture du safran qui commence à prendre de l'ampleur », a-t-il informé. L'invité de la chaîne 3 a, en outre, indiqué qu'il y a eu également l'élargissement de certaines spécialités, ouvertes lors de la session précédente, à l'image de la distribution des produits pharmaceutiques qui ont été faites avec une entreprise leader dans le domaine.

PRÉPARATIFS DE RAMADHAN 2025

Le dispositif semble fin prêt

Dans le cadre des préparatifs du mois de Ramadhan, et pour garantir un approvisionnement optimal, quelque 565 marchés de proximité seront aménagés, à travers tout le pays, afin de faciliter l'accès aux produits de large consommation et de stabiliser les prix. Par ailleurs, et dans le même cadre, les demandes d'autorisation de domiciliation bancaire au profit des importateurs de fruits secs et séchés, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état sont prises en charge.

Le traitement des dossiers d'importation par les inspections frontalières sera « rapide », en vue de réduire la durée de dédouanement des conteneurs et de faciliter la mise des produits importés sur le marché « en un temps record ».

Aussi, les importateurs étaient astreints à importer plus de 20.000 tonnes de viande rouge en mars prochain, coïncidant avec le mois de Ramadhan, pour garantir la mise en œuvre du programme d'importation convenu et répondre, ainsi, à la demande sur cet aliment, dont la consommation augmente pendant le mois béni. Dans ce contexte, les importateurs de viande rouge ont été tenus « d'importer 12.356 tonnes, en janvier, 18.165 tonnes, en février et 20.050 tonnes, en

mars » (chiffres représentant les licences d'importation), afin de garantir la mise en œuvre du programme d'importation de 13.000 tonnes de viande rouge pendant le mois de jeûne. Un traitement rapide des dossiers d'importation est prévu, au niveau des inspections frontalières, et le contrôle des équipes mixtes, au niveau des chambres froides et des entrepôts de stockage des produits agricoles stockés, sera intensifié. Un suivi quotidien sera assuré pour les opérations de broyage du blé dur destiné à la production de semoule, après le maintien du quota supplémentaire estimé à 20% des capacités de production, ainsi que le contrôle des opérations de distribution au niveau des wilayas.

Il sera également mis en œuvre un programme de renforcement de la production de lait, par l'injection d'une quantité supplémentaire estimée à 3.000 tonnes de lait en poudre, pour répondre à la demande croissante pendant le mois de Ramadhan. En vue de garantir l'efficacité de ces mesures, le ministre a souligné que les walis suivraient les opérations d'approvisionnement du marché, ainsi que l'activation des cellules de veille locales et des commissions mixtes de wilaya, en mobilisant les ressources matérielles et humaines nécessaires, pour faire face

à toute tentative de monopole, de spéculation ou de détournement de biens et de produits de leur destination initiale. Des mesures ont été engagées pour garantir la disponibilité de divers produits, notamment ceux de large consommation, pendant le mois de Ramadhan. Le programme des arrêts techniques de toutes les unités industrielles et de transformation des produits alimentaires, sera gelé au cours du premier trimestre 2025, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement du marché durant la période précédant le mois béni. Les marchés de gros fruits et légumes, y compris la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magros), ont été astreints à travailler les weekends et le jour de l'Aïd El-Fitr.

Aussi, les organisations professionnelles et les représentants des filières de production et des grossistes en fruits et légumes seront associés aux programmes des préparatifs relatifs à l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan. Des points de vente permanents seront ouverts au niveau des wilayas du Sud, au profit des offices et des établissements du secteur de l'agriculture, lesquels bénéficieront de l'indemnisation des frais de transports des marchés de Magros, qui seront mis à leur disposition.

PAR RAPPORT À LA MOYENNE ANNUELLE DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Baisse des incendies de forêts de 91% en 2024

Les incendies de forêt ont baissé de 91% durant l'année 2024 par rapport à la moyenne annuelle enregistrée durant les dix dernières années, estimée à 40.000 hectares, indique samedi un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le bilan a été présenté lors d'une réunion de travail présidée par le ministre du secteur, Youcef Cherfa, au siège de la Direction générale des Forêts (DGF), consacrée à l'évaluation des différents programmes liés à la prévention et la lutte contre les incendies de forêt en 2025. La rencontre a vu la participation des conservateurs de forêt des 40 wilayas concernées par la campagne et du délégué national des grands risques, selon la même source.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le chiffre d'affaires de Djezzy en légère progression

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 112 milliards de dinars (mds DA) en 2024, marquant une hausse de 10% sur un an, indique dimanche l'entreprise publique dans un communiqué. Sur l'ensemble de l'année 2024, le chiffre d'affaires s'est établi à 112,17 mds DA, soit une croissance significative de près de 10% par rapport à 2023, portée par « une dynamique commerciale soutenue », selon la même source. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a atteint 29,04 mds DA, enregistrant une progression de 8,2% par rapport à la même période en 2023, « réalisant ainsi le meilleur trimestre de l'année en dépit de la saisonnalité », précise l'entreprise. Concernant les principaux indicateurs financiers et opérationnels, Djezzy comptait au 31 décembre dernier 17 millions d'abonnés, soit une croissance annuelle de 6,8%. L'usage des services de données a également progressé de 7%, « traduisant l'adhésion croissante des clients aux offres digitales de l'opérateur, soutenue par un réseau renforcé et une connectivité améliorée », souligne Djezzy. L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) a atteint 12,81 mds DA au quatrième trimestre 2024, soit une progression de 15,6% par rapport à la même période en 2023. Pour l'ensemble de l'année, l'EBITDA s'élève à 51,37 mds DA, enregistrant une hausse annuelle de 12,7%. La marge EBITDA, « en constante amélioration », s'est établie à 44,1% au quatrième trimestre (+2,8 points) et à 45,8% sur l'ensemble de l'année (+1,3 point). Dans le cadre de sa stratégie de développement, Djezzy a intensifié ses investissements au quatrième trimestre 2024, atteignant 7,2 mds DA, soit une hausse de 32% par rapport à la même période en 2023. Pour l'ensemble de l'année, les investissements s'élèvent à 25,6 mds DA, permettant notamment « une expansion de la couverture 4G (+4,6 points) et une amélioration de la qualité de service ». Les performances réalisées en 2024 « marquent un résultat financier inédit depuis sept ans, tandis que la croissance de la base client atteint un niveau record depuis huit ans ». Ces résultats reposent sur « une culture d'entreprise fondée sur l'innovation, l'agilité et la collaboration entre les équipes, ainsi que sur l'engagement du capital humain », selon Djezzy.

POUDRE DE LAIT

Baisse de la facture d'importation de 17 millions de dollars

La production du lait de vache subventionnée a permis de baisser la facture d'importation de la poudre de lait de 17 millions de dollars, depuis le lancement de l'opération en mai dernier, a indiqué samedi, la Présidente-directrice Générale du groupe industriel des productions laitières (Giplait), Samah Lahlouh.

En marge du lancement des étapes expérimentales de production à la nouvelle usine de Rouïba (Alger), Mme Samah Lahlouh, a indiqué que la commercialisation du lait de vache «a permis d'économiser une quantité considérable de poudre de lait, et de réduire la facture d'importation de plus de 17 millions de dollars».

Le Groupe Giplait avait lancé le 21 mai 2024, la commercialisation du lait en sachet partiellement écrémé, à partir du lait de vache, destiné à la vente au prix réglementé de 25da, ce qui a permis d'économiser des sommes importantes pour le Trésor public, selon les



déclarations de la PDG.

La production nationale de lait de vache subventionnée s'élève à 68 millions de litres depuis le lancement de l'opération, selon les chiffres fournis par le ministre de l'Agriculture, dans des déclarations

en marge du lancement des étapes expérimentales de production à la nouvelle usine de Rouïba. Il avait, alors, affirmé que la production de ce lait sera généralisée à toutes les laiteries, y compris les laiteries privées.

OUVERTURE DU CAPITAL DE LA BDL

Souscription de 85 % des actions proposées en bourse jusqu'à présent

Environ 85 % des actions de la Banque de Développement Local (BDL) ont été souscrites jusqu'à présent, dans le cadre de l'opération d'ouverture et d'augmentation du capital de cette banque publique à travers son introduction à la Bourse d'Alger, a indiqué samedi à Alger le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. S'exprimant lors d'une journée d'information organisée par la BDL au profit des investisseurs sur l'ouverture et l'augmentation de son capital à travers la bourse, M. Bouzred a affirmé que «l'opération de souscription a connu un engouement dépassant les attentes, tant de la part des particuliers que des entreprises, d'autant que près de 85 % des actions ont été souscrites depuis le lancement de l'opération le 20 janvier». L'introduction de

cette banque publique en bourse se veut, selon le ministre, «un investissement stratégique et une opportunité exceptionnelle pour les citoyens et les institutions, à parts égales, afin de contribuer activement à la construction d'une économie nationale forte à même de réaliser une croissance durable», révelant dans ce contexte «l'introduction prochainement d'une autre banque ainsi qu'une société d'assurances».

A cette occasion, le ministre a appelé tous les chefs d'entreprises, les opérateurs économiques ainsi que les investisseurs à «adhérer massivement à cette étape décisive du parcours économique du pays», relevant que «le renforcement des capacités financières et opérationnelles de la banque permettra de soutenir et d'accompagner les grands

projets contribuant efficacement à la dynamisation de l'économie nationale». De son côté, le directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, a assuré que la banque était «prête pour son introduction en bourse» en témoignant «l'affluence massive», ce qui traduit «l'esprit d'investissement et le patriotisme économique dont jouit le peuple algérien».

M. Lalmas a appelé tous les investisseurs à «saisir cette opportunité unique en procédant à la souscription des actions de la BDL qui leur ouvrent des perspectives prometteuses, et leur permettent de contribuer efficacement à la construction d'une économie nationale forte et durable», et ce avant l'expiration de l'opération le 20 février en cours.

INDUSTRIE: Rôle des directions de wilaya dans l'élaboration de la cartographie nationale du tissu industriel

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a souligné, samedi à Alger, le rôle des directions de wilaya du secteur, dans l'élaboration d'une cartographie nationale pour le tissu industriel et des différentes nomenclatures de l'industrie nationale, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion avec les directeurs de wilaya du secteur, consacrée à l'évaluation des activités des directions de l'industrie pour l'année 2024, et à donner les orientations nécessaires dans le cadre du plan d'action pour la prochaine période. Il a, dans ce contexte, mis en avant le rôle «important et axial» des directions de wilaya de l'industrie au niveau local, notamment en matière de suivi et de prise en charge des investissements industriels sur le terrain, appelant à «davantage d'interaction avec les programmes centraux». Le ministre a donné des instructions pour «contribuer, à court terme, à l'éla-

laboration d'une cartographie nationale du tissu industriel, identifiant les produits, et les activités industriels au niveau national, en s'appuyant sur les données des directions de wilaya, ainsi qu'à l'élaboration de nomenclatures industrielles notamment celle des extrants, comprenant tous les produits fabriqués localement. Il a également, appelé les directeurs de wilayas à participer à l'élaboration de la nomenclature des intrants, renfermant la liste des produits importés, intégrés à la production locale, afin d'orienter les investissements industriels et d'éviter leur concentration dans certains produits et branches industriels spécifiques.

Il s'agit également de la préparation d'une nomenclature pour les compétences nationales en vue de la création d'un Conseil d'expertises nationales dans différents secteurs industriels, d'une nomenclature des déchets industriels pour œuvrer à leur valorisation,

ainsi qu'une nomenclature du parc technologique industriel national visant à développer la reproduction industrielle (l'ingénierie inverse), outre la création d'un réseau national pour la reproduction industrielle et d'un réseau national pour la certification et la conformité. Lors de cette rencontre, la consécration d'un bureau vert pour le développement industriel, qui sera chargé de l'étude immédiate des projets d'investissement industriels structurants contribuant à répondre aux besoins nationaux et à remplacer les importations a été évoquée.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la l'impératif de coordonner les efforts entre l'administration centrale et les administrations locales et de conjuguer les efforts de tous pour accompagner les investissements et lever les obstacles auxquels sont confrontés les industriels à différentes étapes de la mise en œuvre des projets.

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE ET DE L'EXPORTATION À ORAN Signature de 45 accords de partenariat

Quarante-cinq (45) accords de partenariat ont été signés dans les domaines de l'industrie, de la construction et de l'exportation, lors de la septième édition du Salon International de l'industrie, de l'Energie, de la logistique et de l'Export d'Oran «ORAN INVEST-EXPO», clôturé, samedi au Centre des conventions Ahmed Benahmed d'Oran. Ces 45 accords de partenariat, qui seront concrétisés ultérieurement, ont été signés entre des opérateurs nationaux (publics et privés) et étrangers dans divers domaines pour l'exportation de produits vers des pays africains, portant sur des matériaux de construction, des appareils électriques, des appareils électroménagers et des produits alimentaires, a précisé à l'APS le Commissaire du Salon, Ahmed Haniche. La majorité de ces accords concernent la création d'usines et d'unités de production de machines industrielles légères, telles que des machines pour la transformation des produits alimentaires et textiles, réalisées par des investisseurs chinois et italiens dans le cadre de partenariats entre des entreprises nationales et privées et des opérateurs étrangers, ainsi que des investisseurs de pays africains dans le secteur de la production d'appareils électroménagers et de matériaux de construction, qui étaient auparavant importés, a ajouté la même source. Cette manifestation économique, qui s'est tenue à l'initiative de l'agence «Sunflower Communication», a vu la participation d'hommes d'affaires spécialisés dans l'importation en provenance de Guinée, du Sénégal, de Mauritanie et du Pakistan, pour établir des relations commerciales avec des entreprises nationales afin d'exporter des produits algériens vers leurs pays, a-t-il ajouté. Le salon a également été marqué par la visite de représentants d'ambassades de plusieurs pays africains et européens, dans le but de se rapprocher des exposants et des professionnels et de découvrir des opportunités d'investissement direct et d'importation de produits algériens. Cette édition a enregistré une forte affluence, avec plus de 18.000 visiteurs, dont des professionnels de divers secteurs et créateurs d'activité, des hommes d'affaires, ainsi qu'un grand nombre d'étudiants et de porteurs de projets souhaitant créer de petites entreprises dans divers domaines, selon la même source. La septième édition du Salon International de l'Investissement dans les secteurs de l'industrie, de la construction, de l'énergie, de la logistique et de l'exportation, a vu la participation de 153 exposants, nationaux et étrangers, représentant des filiales de sociétés étrangères opérant en Algérie, venues de Chine, d'Italie, de Turquie, d'Inde, du Venezuela, entre autres, ainsi que des institutions bancaires et des sociétés d'assurances. Un espace d'exposition a été dédié à 13 start-up issues de diverses universités, notamment d'Oran, de Tlemcen, de Blida, de Sidi Bel-Abbes, de Boumerdes et de Bejaïa, ainsi que des clubs scientifiques et des porteurs de projets innovants, afin de leur permettre de se rapprocher des acteurs économiques et de rechercher des opportunités pour concrétiser et financer leurs projets. Le programme de cette manifestation économique a aussi été marqué par la tenue de conférences et des débats sur des thèmes tels que «les énergies renouvelables», «le développement du tissu industriel par la sous-traitance», «la logistique et l'exportation et l'accompagnement des exportateurs», «les modes de financement des projets via la bourse», «les partenariats rentables, l'encouragement de l'investissement et la promotion des exportations».

ASSOCIATION NATIONALE DES PHARMACIENS ALGÉRIENS

Parution prochaine d'un rapport sur la prise en charge des maladies rares et leurs traitements

L'Association nationale des pharmaciens algériens compte publier, prochainement, un rapport sur la prise en charge des maladies rares et leurs traitements, a indiqué, samedi à Oran, son président, Dr Mouad Tabainet. Compte tenu du rôle qu'elle joue en tant que force de proposition, l'Association soumettra toutes les recommandations et mesures nécessaires pour fournir cette prise en charge aux autorités publiques, en publiant bientôt un rapport sur la prise en charge de ces maladies et le financement de leurs traitements, a souligné ce responsable à la presse, en marge de l'ouverture de la deuxième édition du colloque national sur la prise en charge des maladies rares, organisée, cette année sur le thème " Nouvelles mises à jour des textes réglementaires relatifs à la prise en charge de ces maladies ". Il a souligné que son association a travaillé, au cours des trois dernières années, sur le dossier du cancer, qui constitue une priorité, et qu'elle appliquera la même démarche pour les maladies rares, qui préoccupent de plus en plus les autorités, en



raison de la difficulté de leur prise en charge. Il a indiqué : " en tant que partenaire social des organismes scientifiques et gouvernementaux, nous cherchons à faire entendre notre voix aux côtés de celle du patient pour améliorer le parcours de prise en charge des maladies rares, depuis le diagnostic et les examens jusqu'aux traitements". Il a

ajouté que " le rôle des autorités est de fournir tous les moyens nécessaires et notre rôle, en tant que professionnels, est de traduire cette volonté en actions concrètes en coordination entre les pharmaciens et les spécialistes cliniciens afin d'assurer une bonne prise en charge de cette catégorie de patients". De son côté, la vice-présidente de l'Association nationale

des pharmaciens algériens, Fatima Zohra Mansouri, a souligné que ce colloque est très important, car il aborde la question de la prise en charge des maladies rares en Algérie, en conformité avec le nouveau texte réglementaire publié à la fin du mois de décembre dernier. Ce texte a défini une nouvelle liste de maladies rares en Algérie, ainsi que les médica-

ments et traitements associés. Actuellement, l'Algérie recense plus de deux millions de personnes atteintes de maladies rares, selon la même intervenante, qui a précisé que selon le texte réglementaire précédent de 2013, la liste des maladies rares comptait 28 maladies, tandis que la nouvelle liste, publiée après la législation de fin décembre, en comprend désormais 126. Parmi les maladies abordées, lors du colloque, figurent " l'amylose " (Amylose AL) et la mucoviscidose, qui ont été inscrites pour la première fois dans la nouvelle liste des maladies rares. Pour sa part, le président du bureau local d'Oran de l'Association nationale des pharmaciens algériens, Bouanani Abdennour, a insisté sur la nécessité de renforcer le rôle du pharmacien dans la prise en charge des maladies rares, en particulier en fournissant les informations nécessaires au patient et à sa famille concernant le diagnostic. La rencontre a abordé plusieurs sujets tels que le diagnostic des maladies rares, les traitements disponibles et les modalités de leur approvisionnement.

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE ET DE L'EXPORTATION À ORAN

Signature de 45 accords de partenariat

Quarante-cinq (45) accords de partenariat ont été signés dans les domaines de l'industrie, de la construction et de l'exportation, lors de la septième édition du Salon International de l'industrie, de l'Energie, de la logistique et de l'Export d'Oran "ORAN INVEST-EXPO", clôturé, samedi au Centre des conventions Ahmed Benahmed d'Oran.

Ces 45 accords de partenariat, qui seront concrétisés ultérieurement, ont été signés entre des opérateurs nationaux (publics et privés) et étrangers dans divers domaines pour l'exportation de produits vers des pays africains, portant sur des matériaux de construction, des appareils électriques, des appareils électroménagers et des produits alimentaires, a précisé à l'APS le Commissaire du Salon, Ahmed Haniche. La majorité de ces accords concernent la création d'usines et d'unités de production de machines industrielles légères, telles

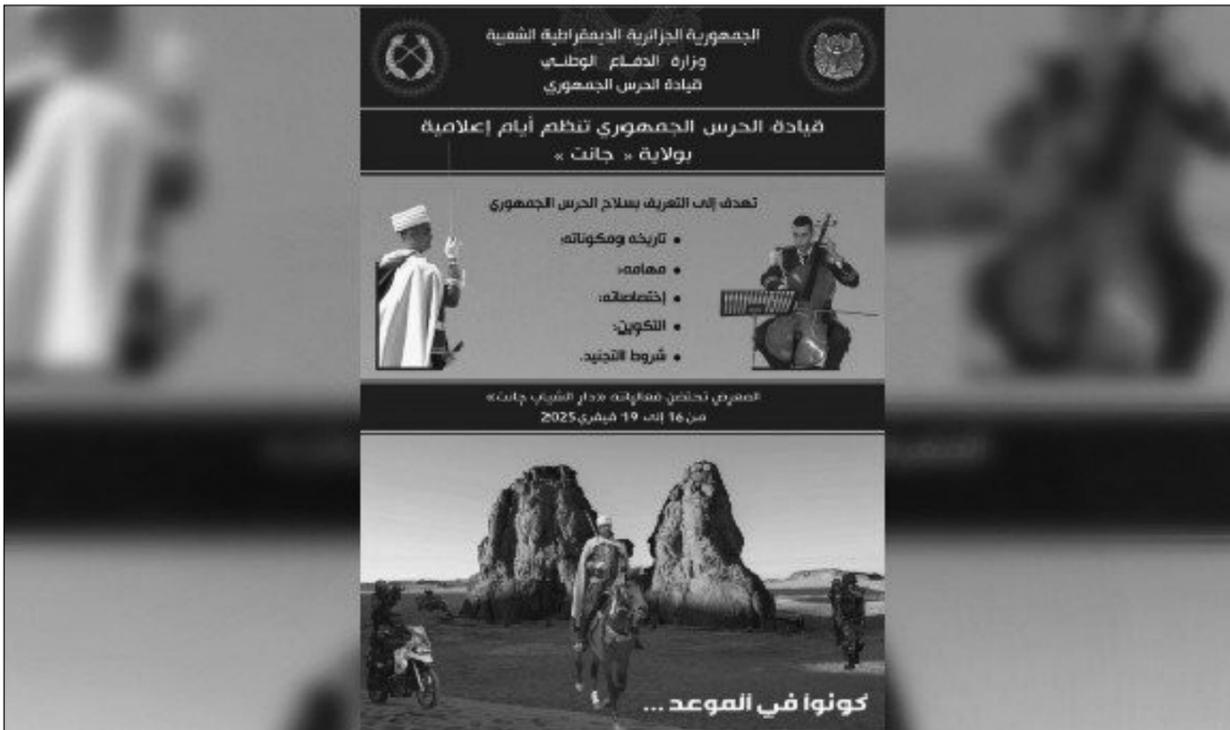
que des machines pour la transformation des produits alimentaires et textiles, réalisées par des investisseurs chinois et italiens dans le cadre de partenariats entre des entreprises nationales et privées et des opérateurs étrangers, ainsi que des investisseurs de pays africains dans le secteur de la production d'appareils électroménagers et de matériaux de construction, qui étaient auparavant importés, a ajouté la même source. Cette manifestation économique, qui s'est tenue à l'initiative de l'agence "Sunflower Communication", a vu la participation d'hommes d'affaires spécialisés dans l'importation en provenance de Guinée, du Sénégal, de Mauritanie et du Pakistan, pour établir des relations commerciales avec des entreprises nationales afin d'exporter des produits algériens vers leurs pays, a-t-il ajouté. Le salon a également été marqué par la visite de représentants d'ambassades de plusieurs pays afri-

cains et européens, dans le but de se rapprocher des exposants et des professionnels et de découvrir des opportunités d'investissement direct et d'importation de produits algériens. Cette édition a enregistré une forte affluence, avec plus de 18.000 visiteurs, dont des professionnels de divers secteurs et créneaux d'activité, des hommes d'affaires, ainsi qu'un grand nombre d'étudiants et de porteurs de projets souhaitant créer de petites entreprises dans divers domaines, selon la même source. La septième édition du Salon International de l'Investissement dans les secteurs de l'industrie, de la construction, de l'énergie, de la logistique et de l'exportation, a vu la participation de 153 exposants, nationaux et étrangers, représentant des filiales de sociétés étrangères opérant en Algérie, venues de Chine, d'Italie, de Turquie, d'Inde, du Venezuela, entre autres, ainsi que des ins-

titutions bancaires et des sociétés d'assurances. Un espace d'exposition a été dédié à 13 start-up issues de diverses universités, notamment d'Oran, de Tlemcen, de Blida, de Sidi Bel-Abbes, de Boumerdes et de Bejaïa, ainsi que des clubs scientifiques et des porteurs de projets innovants, afin de leur permettre de se rapprocher des acteurs économiques et de rechercher des opportunités pour concrétiser et financer leurs projets. Le programme de cette manifestation économique a aussi été marqué par la tenue de conférences et des débats sur des thèmes tels que "les énergies renouvelables", "le développement du tissu industriel par la sous-traitance", "la logistique et l'exportation et l'accompagnement des exportateurs", "les modes de financement des projets via la bourse", "les partenariats rentables, l'encouragement de l'investissement et la promotion des exportations".

DJANET

Large affluence du public aux journées d'information sur la Garde républicaine



Les journées d'information sur la Garde républicaine, ouvertes dimanche à Djanet, relevant de la 4ème Région militaire (4ème RM), ont drainé une large affluence du public, notamment les jeunes, venus s'enquérir des missions de cette arme. Dans une allocution d'ouverture, prononcée au nom du commandant de la 4ème RM, le commandant du secteur militaire de Djanet, le Colonel Abderrahim Tabbi, a indiqué que cette manifestation d'information, placée sous le signe "Armée-Nation", vise la vulgarisation de l'arme de la Garde république et ses différentes missions, consacrant la relation ancrée entre l'ANP et le peuple algérien. Selon l'officier supérieur, cette manifestation tend, en outre, à faire

connaître les différentes activités de la Garde républicaine aux jeunes de la région, en vue de leur permettre de s'enquérir des conditions d'accès à l'institution militaire ainsi que de la formation et des spécialités d'enseignement qui y sont dispensées. Cette manifestation, s'inscrit dans le cadre du plan de communication du haut commandement de l'ANP visant le raffermissement de la relation Armée-Nation et l'ancrage de la cohésion entre le peuple algérien et son institution militaire, a ajouté le Colonel Tabbi. Pour sa part, le chef de service de la communication au commandement de la Garde Républicaine, le lieutenant-colonel Rachedi Hachoud, a mis en avant, dans son intervention au nom du commandant

de la Garde républicaine, l'importance qu'accorde le haut commandement de l'ANP à ce type d'activités d'information allant dans le sens du rapprochement des citoyens. Cette manifestation (16-19 février) présente, à travers des expositions, divers équipements techniques appartenant à la mission de ce corps, son histoire, son développement et ses spécialités, dont les activités de cavalerie et de protocole, les tenues de cavalerie militaire et les équipements d'harnachement, les équipements de la fanfare de la Garde républicaine, en plus de photographies et d'une projection documentaire mettant en exergue les opportunités d'accès à ce corps militaire.

ALGER

Hidaoui salue les efforts déployés au niveau du Centre de la jeunesse à Sidi Fredj

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a salué les efforts consentis au niveau du Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj (Alger), et ce après avoir inspecté cet édifice, indique un communiqué du ministère. Hidaoui a inspecté de près le Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj, et ce après avoir assisté à une partie

de la session extraordinaire du Conseil d'administration de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), tenue au niveau du siège de cette structure juvénile devant accueillir les enfants issus des wilayas du Sud et des hauts plateaux bénéficiaires des camps d'été pour l'année 2025, précise le communiqué. Après avoir félicité le directeur et le personnel du Centre pour leurs efforts et pour le bon quali-

tatif réalisé, M. Hidaoui a donné des instructions pour poursuivre le travail de la même cadence adoptée depuis les premières réunions qu'il a eues avec les cadres et les employés de l'ANALJ, et les présidents des unités et des antennes, afin d'assurer une prise en charge optimale aux enfants de l'Algérie, tant de l'intérieur que de l'extérieur, d'autant que le secteur de la Jeunesse s'emploie à développer ces

camps suivant de nouvelles normes répondant aux aspirations des jeunes. L'accent a également été mis sur la nécessité de remédier aux lacunes relevées lors des dernières éditions, à travers de nouvelles conditions devant assurer leur succès, notamment en matière de gestion des centres de vacances et d'amélioration de la qualité des activités destinées aux jeunes, selon la même source.

KHENCHELA

Une caravane de solidarité chargée de 54 tonnes d'aide humanitaire pour la population de Ghaza

Une caravane de solidarité acheminant 54 tonnes d'aide humanitaire destinée à la population de Ghaza (Palestine occupée), s'est ébranlée dimanche de Khenchela. Le wali, Salim Harizi, a donné le signal de départ cette caravane, initiée par la délégation de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), et comprenant 54 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, de matelas, de couvertures, de vêtements et autres, transportés à bord de 4 grands camions. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la solidarité agissante de l'Algérie avec les populations meurtries de la bande de Ghaza qui font face à une situation des plus difficiles en raison de l'agression sioniste, a déclaré Fateh Maarouf, président de la délégation locale du CRA. La caravane, qui a pris la route devant le siège de la wilaya de Khenchela, doit se rendre au centre national de collecte des aides destinées au peuple palestinien situé dans la zone industrielle de Blida, avant d'être acheminée vers ses destinataires en Palestine depuis l'aéroport militaire de Boufarik. M. Maarouf a ajouté que les aides collectées à Khenchela proviennent d'opérateurs économiques, d'industriels, de bienfaiteurs, d'associations en coordination avec les directions du commerce, de l'industrie et de l'action sociale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIAL (BMS)

Des vents forts sur plusieurs wilayas du sud lundi

Des vents forts, pouvant atteindre ou dépasser 80 km/h en rafales, engendrant des soulèvements de sable et réduisant fortement la visibilité, souffleront lundi sur plusieurs wilayas du sud du pays, indique dimanche un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placé au niveau de vigilance "Orange", le bulletin concerne les wilayas de Timimoun, Adrar et El Meniaa, où les vents pourraient atteindre ou dépasser les 80 km/h en rafales, et ce de 3h00 à 18h00. Ce BMS concerne aussi les wilayas d'In Salah, Tamanrasset, Djanet et Illizi, où les vents souffleront de 9h00 à 18h00 avec une vitesse oscillant entre 60 et 70 km/h, et pouvant atteindre ou dépasser 80 km/h en rafales, précise la même source.



ÉQUIPE NATIONALE :

Gros rebondissement dans le dossier Cherki-Akliouche

Deux cibles majeures de la Fédération algérienne de football, Rayan Cherki (OL) et Maghnes Akliouche (ASM), viennent d'être envoyées directement dans les bras de Vladimir Petkovic par une déclaration sèche et sans équivoque de Didier Deschamps. Après avoir entendu ça, les deux joueurs doivent trancher rapidement la question de leur avenir international. On disait souvent pour expliquer la lenteur des dossiers de Rayan Cherki et Maghnes Akliouche qu'ils attendaient un signe de Didier Deschamps. Une façon quelque peu tordue d'analyser l'évolution des cas de l'attaquant de l'Olympique Lyonnais et l'AS Monaco que la Fédération algérienne de football compte qualifier avec les Verts. En tout cas, si Didier Deschamps était le facteur X dans cette équation à plusieurs inconnus, il vient d'apporter un début de solution à travers une déclaration qui devrait servir de point d'appui aux deux espoirs au moment d'amorcer leur avenir international. Interrogé en conférence de presse sur la possibilité de voir Cherki et Akliouche intégrer les Bleus, Deschamps a été sans équivoque. Le sélectionneur de l'Equipe de France a presque fermé la porte devant ces deux joueurs. «Ils sont en concurrence avec qui ? Évidemment qu'ils sont performants. Mais il y a déjà des joueurs à ce poste-là», a-t-il répondu sèchement. Dès lors, la possi-



bilité de voir ces deux joueurs sous le maillot des Bleus dans un futur proche est quasiment nulle. Certes, certains avancent que Cherki attendrait par exemple l'arrivée de Zinedine Zidane sur le banc de l'EDF. Mais la sortie médiatique de Deschamps, d'habitude plus prudent, voire évasif dans ses déclarations, conforte les deux joueurs dans leur choix pour les Verts. On sait que ces deux éléments et leurs entourage immédiat sont en pourparlers avec la FAF. S'il est quasiment acquis qu'ils ne seront pas

convoqués pour le regroupement de ce mois de mars, leur arrivée au mois de juin tomberait à pic pour Vladimir Petkovic qui aura alors deux matches amicaux pour préparer la CAN 2025. Récemment, des sources autorisées ont confié à El Moudjahid qu'aucune démarche n'a été entreprise ni du côté de la FAF ni du côté des joueurs en faveur de leur qualification avec l'Algérie. Néanmoins, la dernière sortie médiatique de Didier Deschamps pourrait se révéler un tournant décisif dans cette affaire.

ITALIE :

Mehdi Dorval victime d'un nouvel acte raciste !

L'international algérien U23 Mehdi Dorval a une nouvelle fois été victime d'un acte effroyable de racisme en Serie B. Lors du match opposant son club, le SSC Bari, à Cremonese le 15 février, le latéral droit algérien aurait été la cible d'insultes racistes de la part de Franco Vázquez, joueur de Cremonese de 35 ans. L'incident s'est produit juste avant la mi-temps, plongeant Dorval dans un profond désarroi. Touché par ces propos, le défenseur a quitté le terrain en larmes, soutenu par ses coéquipiers. Face à la gravité de la situation, Cremonese a pris la décision de remplacer Vázquez à la pause. Selon Sky Sport Italia, les propos du joueur argentin auraient été entendus par les arbitres et seront mentionnés dans leur rapport, ce qui pourrait entraîner une lourde sanction. Pour l'instant, ni le club lombard ni le joueur concerné n'ont réagi officiellement. Ce regrettable événement intervient seulement un mois après un autre incident similaire. Lors de la 21e journée de Serie B face à Reggiana, Dorval avait déjà subi des insultes racistes et des cris de singe venant des tribunes, forçant l'arbitre à interrompre la rencontre durant plusieurs minutes. Malgré ce contexte hostile, l'Algérien avait affiché une grande résilience en terminant le match avec une prestation solide.



Considéré comme un joueur au potentiel très prometteur, Mehdi Dorval réalise une saison remarquable avec l'AS Bari. Grâce à son talent et à ses performances en constante progression, son profil attire l'attention d'un sérieux prétendant. D'après les informations de Foot Mercato, l'international algérien U23 est suivi de près par Galatasaray. À la recherche d'un arrière droit durant ce mercato hivernal, le club turc aurait déjà exploré les possibilités de recruter le joueur et pourrait entamer des négociations avant la fermeture de la fenêtre. Déjà très convoité cette hiver, le défenseur de 24 ans était en passe de rejoindre l'élite du championnat italien

avec la Lazio. Le transfert ayant cependant capoté, Dorval a continué à briller, renforçant ainsi l'intérêt des clubs qui voient en lui un investissement sûr. Sous contrat avec Bari jusqu'au 30 juin 2026, Mehdi Dorval a disputé depuis le début de la saison 24 matches en deuxième division italienne, durant lesquels il a marqué 4 buts et délivré 4 passes décisives. Il est associé à une valeur marchande de 2,5 millions d'euros sur Transfermarkt. Très bientôt, l'AS Bari disputera son match de la 26e journée de Serie B face à Cremonese. La société de paris 1xbet propose les cotes suivantes pour ce match - Bari gagne à 2,84, un match nul est évalué à 3,26 et Cremonese gagne 2,52.

PAYS-BAS : Hadj-Moussa, une palette qui s'étoffe

S'il est moins décisif en 2025, Anis Hadj-Moussa continue à démontrer, semaine



après semaine, qu'il est en train de devenir un joueur complet. Le Feyenoord Rotterdam sait d'ores et déjà qu'il ne peut plus être champion des Pays-Bas, avec plus de 10 points qui le sépare du duo de tête PSV - Ajax. Néanmoins, le club cher au coeur de Robin Van Persie sait également qu'il doit absolument terminer au moins troisième pour disputer une coupe d'Europe qui pourrait être la Ligue des Champions. Ce ne sera pas (encore) le cas au sortir de la 22ème journée d'Eredivisie. Accroché sur le terrain du NAC Breda (0-0), le Feyenoord peut au moins se féliciter d'avoir vu un Hadj-Moussa très intéressant, et qui aurait pu (dû?) se montrer décisif à plusieurs reprises. L'Algérien, qui a disputé l'intégralité de la rencontre, a multiplié les centres et les dribbles bien sentis et qui auraient pu entraîner l'ouverture du score sans quelques ratés de ses coéquipiers. À noter également que Ramiz Zerrouki est toujours blessé. Prochain match face à Almere, en attendant le barrage retour de Ligue des Champions sur le terrain du Milan AC.

PORTUGAL :

Guitane rejoue enfin comme titulaire !

Rafik Guitane est-il entrain de voir le bout du tunnel après un début de saison marqué par un transfert raté ? De retour à Estoril durant le mercato hivernal après une demi-saison ratée à Braga où il ne trouvera jamais sa place, il a enfin pu rejouer plus d'une mi-temps pour la troisième fois seulement de la saison. Remplaçant lors des quatre premiers matches de 2025 avec Estoril malgré une passe décisive dès le 5 janvier, il aura donc fallu attendre la réception de Boavista pour retrouver son poste de meneur de jeu. Il es d'ailleurs impliqué sur l'ouverture du score à la 28e minute en lançant Wagner Pina qui centre pour le but de Yanis Begraoui. Dès le début de la seconde période le même Begraoui file s'offrir un doublé alors que Guitane était tout seul dans la surface. Remplacé à la 67e après la réduction de l'adversaire, il aura tout de même participé à cette victoire 2-1.

FRANCE : Première titularisation de Messali !

Le jeune milieu droit algérien Rafik Messali a fait hier ses débuts en tant que titulaire avec Toulouse face à Auxerre. L'international U20 qui a débuté en professionnel cette saison avec trois but matches en championnat et des titularisations en Coupe de France, a débuté pour la première fois en Ligue 1. Placé comme piston droit dans une schéma en à trois défenseurs, il a beaucoup attendu, gagnant la plus part de ses duels dans son couloirs et réalisé quelques montrées dont un centre arrêté par le gardien. Remplacé à la 77e minute alors que son club était mené, il verra Toulouse égaliser en fin de match, score final 2-2; De son côté l'autre international algérien de Toulouse, Edhy Zuliani est resté sue le banc.

Après la Lazio, Galatasaray se penche sur le cas Dorval

USM ALGER : Le départ de Nabil Maâloul enfin acté

Le départ de Maâloul enfin acté. C'est maintenant officiel. Le technicien tunisien, Nabil Maâloul, n'est plus l'entraîneur de l'USM Alger. Le club algérois a publié jeudi un communiqué dans lequel il remercie le technicien tunisien et son staff pour le travail accompli, mettant en avant les résultats obtenus sous sa direction : une qualification aux quarts de finales de la Coupe de la CAF, une place en huitième de finale de la Coupe d'Algérie et une position honorable en championnat (3ème au classement à seulement 4 points du leader et un match en retard à jouer). La formation de Soustara a également souligné le professionnalisme de l'entraîneur, qui a dirigé son dernier match en Coupe d'Algérie malgré un accord déjà conclu pour son départ. Cependant, il faut reconnaître que le départ de Maâloul a connu plusieurs rebondissements. Alors qu'un accord verbal avait été trouvé pour une résiliation à l'amiable, l'ancien sélectionneur des Aigles de Carthage en poste depuis juillet dernier a d'abord refusé l'offre de compensation de deux mois de salaire proposée par la direction. Il exigeait, le paiement de l'intégralité de ses salaires jusqu'à la fin de son contrat

qui expire le 30 juin prochain pour partir. Une coquette somme sachant que son salaire mensuel net est de l'ordre de 50.000 euros. Après d'intenses négociations avec le président du Conseil d'administration de la SSPA/USMA, Athmane Sahbane, le coach de 2 ans est revenu à de meilleurs sentiments puisqu'un compromis a été trouvé entre les deux hommes pour une séparation à l'amiable. Il a accepté finalement de partir avec une indemnisation de trois mois de salaire. Le départ de Maâloul définitivement acté, les usmistes peuvent désormais, officialiser l'arrivée à la barre technique du brésilien, Marcos Paqueta, déjà annoncée il y a de cela quelques jours.

Belkacemi rejoint Al Ahly Tripoli

Au chapitre de l'effectif, l'USMA a annoncé jeudi le départ de son attaquant Ismail Belkacemi vers Al Ahly Tripoli. Selon un communiqué publié par la direction des Rouge et Noir, le joueur avait accepté de relever un nouveau défi à l'étranger après avoir reçu une offre concrète du club libyen. Le transfert a été conclu pour un montant de 450 000 dollars, ajoute la même source. Tout en lui souhai-



tant beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure avec Al Ahly Tripoli, le club usmiste a également exprimé sa gratitude envers le joueur. « Belkacemi a été un modèle d'assiduité et de discipline, se donnant à fond avec sincérité et dévouement sur le terrain, contribuant par ses qualités et sa combativité à remporter de nombreux succès avec notre équipe » affirme le même communiqué. Pour rappel, Belkacemi, 31 ans, avait rejoint l'USM Alger en septembre 2020 en provenance du CS Constantine. Avec 10 buts inscrits cette saison, toutes compétitions confondues, il est le baroudeur incontesté des Rouge et Noir.

19EME JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2:

Pas de changements en tete

Aucun changement n'a été apporté au classement des deux groupes, à l'issue de la 19e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football disputée samedi. Les deux leaders et leurs dauphins conservent leurs positions, alors que les choses se compliquent davantage pour les mal-classés des deux groupes de cette Ligue 2.

Le duel MBR-USMH continue de plus belle

Dans le Groupe Centre-Est, le MB Rouissat (47 pts), petit vainqueur à domicile aux dépens du MO Constantine, grâce à une réalisation de Derdouri (33e), maintient son avance de sept (7) longueurs sur son dauphin l'USM Harrach (2e - 40 pts), vainqueur en déplacement chez la JS Bordj-Menaïel (1-0). Un but de Chaouki Ayoub (61e s.pen) a suffi pour les « Jaune et Noir » pour faire le plein de points. Ce penalty très contesté par les Menailis, aggrave leur situation, désormais plus que jamais menacés par le purgatoire. Le duel MBR-USMH, continue de plus belle, en attendant leur confrontation directe lors de la 21e journée chez le leader du Sud-Est. Au match aller, les Harrachis l'avaient emporté par la plus petite des marges (1-0), grâce au



but de Yahia Amir (64). Derrière ce duo de tête, l'USM Annaba s'accroche tant bien que mal à leurs basques en battant aisément la lanterne rouge l'US Souf (4-0) pour consolider sa place sur le podium, (3e - 35 pts), devant son poursuivant immédiat IB Khemis El Khechna (4e-27 pts) après sa défaite chez l'O. Magrane (1-2). Ce dernier (15e - 16 pts) reste le seul club en danger à avoir gagné ce samedi, réduisant à un longueur, son retard sur la JSB Menaïel (14e - 17 pts) alors que l'US Souf s'enfoncé un peu plus dans la crise en restant bon dernier (8 pts) et distancé de 13 points sur le premier club non reléguable.

Ben Aknoun tremble

Dans le groupe Centre Ouest, le duel à distance entre le leader, l'ES ben Aknoun et son dauphin, le RC Kouba, continue après que les deux principaux favoris ont gagné

L'EN de volley-ball en stage

L'équipe nationale senior hommes de volley-ball continue sa préparation en prévision du championnat du monde 2025 prévu du 12 au 28 septembre aux Philippines. L'EN de volley-ball est en regroupement jusqu'au 19 du mois en cours au centre de regroupement des équipes nationales, sous la coupe de Kamel Imloul.

17 joueurs du cru convoqués

Le six national attend de jouer prochainement des matches amicaux de haut niveau. Des rencontres face à des sélections mondialistes vont donner l'occasion à l'équipe nationale de se situer son niveau autant individuellement que collectivement, avant d'affronter les sélections du groupe F du mondial, à savoir l'Italie, l'Ukraine et la Belgique. Jusqu'à présent, aucune rencontre à l'internationale n'a été jouée par la sélection nationale depuis sa qualification au rendez-vous mondial en tant que vice-championne d'Afrique 2024 au Caire. Pour ce qui est de la composante, le driver national a fait appel pour ce stage à dix-sept joueurs tous issus du championnat national. Pour ce qui est des éléments évoluant à l'étranger, ils seront disponibles dès les prochains stages, dont ceux qui seront programmés durant les fenêtres de la fédération internationale (FIVB).

Le volley-ball algérien 65e au classement mondial chez les garçons, 64e chez les filles



La Fédération internationale de volley-ball a procédé à la publication du classement mondial des sélections des fédérations affiliées. Chez les garçons, la sélection algérienne de volley-ball, vice-championne d'Afrique, occupe la 65e position.

Le Six national 5e sur le plan africain,

Sur le plan africain, le Six national se positionne à la 5e place derrière respectivement l'Egypte (20e), la Tunisie (40e), le Cameroun (47e) et la Libye (59e). Une 5e place continentale qui a suscité néanmoins des interrogations, sachant que les Verts ont été, en 2024, vice-champions d'Afrique. Pour ce qui est des futurs adversaires des poulaillers de Kamel Imloul durant le prochain championnat du monde prévu en septembre 2025 aux Philippines, l'Italie est 5e mondiale, l'Ukraine (16e), alors que la Belgique est en 18e position. Pour dire qu'il s'agira d'affronter des équipes coriaces issues du top 20 mondial. Pour améliorer davantage son classement, la sélection nationale doit encore jouer des matches face à des sélections qualifiées à l'échéance mondiale. Pour ce qui est de la 1re place, la Pologne est actuellement la meilleure équipe de la planète, devançant la France.

L'Italie domine le volley-ball féminin

La reprise des stages en terres polonaises va certainement avoir des répercussions positives sur le niveau de l'équipe nationale, qui, avant le coup d'envoi du dernier championnat d'Afrique au Caire, avait fait son dernier stage compétitif en Pologne avec six matches amicaux contre des clubs de la division une de ce pays. Ce qui a d'ailleurs mis nos volleyeurs sur la bonne voie pour arracher la médaille d'argent africaine. Chez les filles, la sélection n'est que 65e mondiale dans un tableau qui voit le Kenya sauver la face du continent avec une honorable 22e position. Un classement logique pour nos volleyeuses, vu leur absence durant le championnat du monde 2025. C'est l'Italie qui domine le volley-ball féminin avec une première place amplement méritée. A rappeler que la FAVB a maintenu le programme de préparation avec des regroupements périodiques, en attendant de programmer des matches amicaux de référence pour la sélection A hommes, U19 garçons et U21 dames.

MAN UTD : Højlund trouve Ugarte sous-coté

Arrivé l'été dernier en provenance du Paris Saint-Germain, Manuel Ugarte (23 ans, 18 matchs en Premier League cette saison) a reçu un beau compliment de la part de son coéquipier Rasmus Højlund. L'attaquant de Manchester United estime que le milieu défensif n'est pas suffisamment encensé pour ses performances. "Le joueur le plus sous-coté de l'équipe ? Manuel Ugarte, a désigné le Danois dans un entretien accordé à Sky Sports. On voit un peu plus ses bonnes performances avec le nouveau manager (Ruben Amorim). Bien sûr, les résultats ne sont pas assez bons mais c'est un joueur exceptionnel ces derniers temps.



On voit sa qualité. Ces gros travailleurs ne sont pas suffisamment appréciés. Par exemple, Amad (Diallo) est incroyable en ce moment et il commence à avoir de la reconnaissance. Mais

Manu a aussi été très, très bon. On commence à voir qu'il évolue à un autre niveau." L'Uruguayen a au moins la reconnaissance de ses partenaires et de son coach.

Une short-list offensive ambitieuse pour le FC Barcelone



Le Barça recherche un joueur offensif de couloir pour cet été. Les Catalans auraient dressé une short-list ambitieuse pour trouver la perle rare. Cet été, la formation du FC Barcelone aurait une priorité pour le prochain mercato. Les dirigeants Blaugranas souhaiteraient s'offrir les services d'un joueur offensif de couloir. Pour trouver leur bonheur, les Barcelonais regarderaient du côté de l'Angleterre. Une short-list de quatre noms aurait été dressé. Tout d'abord, le nom de Jeremy Doku aurait été coché. Âgé de 22 ans, ce dernier est sous contrat jusqu'en 2028 avec Manchester City. Récemment, l'international belge a laissé entendre qu'il se verrait bien quitter les Citizens. Le

natif de Borgerhout est estimé à 60 millions d'euros. Côté terrain, il a inscrit 6 buts et délivré 7 passes décisives en 22 apparitions. La piste Anthony Gordon aurait également été activé. Âgé de 23 ans, il a récemment signé une prolongation de contrat avec Newcastle. Pour s'offrir, l'international anglais, il faudra donc y mettre le prix. Ciblé aussi par Liverpool, il serait valorisé à 100 millions d'euros par les Magpies. Cette saison, il brille avec 9 buts et 6 passes décisives en 30 apparitions. Le nom de Luis Diaz serait toujours à l'étude chez les Catalans. Le joueur de 28 ans a un contrat jusqu'en juin 2057 avec Liverpool. L'international colombien ne serait pas insensible à l'intérêt du Barça. Le natif Barrancas est estimé à 85 millions d'euros. Avec les Reds cette saison, il a inscrit 12 buts et délivré 3 passes décisives en 34 apparitions. Enfin, un dernier nom aurait été inscrit sur les tablettes barcelonaises. Il s'agit de Dejan Kulusevski. Ailier ou milieu offensif de 24 ans, ce dernier appartient à Tottenham. L'international suédois (45 capes, 5 buts) est lié jusqu'en 2028. Le natif de Stockholm est valorisé à 60 millions d'euros sur le marché des transferts. Cette saison, il surnage chez les Spurs avec 9 buts et 10 passes décisives en 39 apparitions.

PSG : Un crack formé au club sur le départ

Le PSG pourrait perdre une de ses pépites cet été. Le club français a été contacté pour un de ses joueurs formé au club. Le mercato estival pourrait être synonyme de fin de carrière parisienne pour certains joueurs. Le club francilien prévoit affoler le marché cet été et doit dégraisser l'effectif. Un effectif riche en qualité au sein duquel certains éléments pourraient être appelés à voir ailleurs. C'est le cas notamment de Warren Zaïre-Emery. Le jeune milieu de terrain est ciblé par les Anglais de Liverpool. Selon Anfield Watch, le club de la Mersey aurait contacté l'agent du joueur.



Liverpool a passé des mercatos discrets et planifie de se renforcer cet été. En attendant la prolongation de Mohamed Salah, les Reds veulent garantir un ren-

fort au milieu de terrain. À 18 ans seulement, Zaïre-Emery a déjà plus de 100 matchs avec le PSG, synonyme d'une grande expérience chez l'adolescent. Arne Slot voit en lui des qualités nécessaires pour sa tactique. Le rapport du site évoque une première offre de 65 millions d'euros. Cette saison, le crack parisien a disputé 29 matchs toutes compétitions confondues. Titularisé à 23 reprises, il a inscrit 3 buts.

FIorentina : Duel londonien pour Kean ?

De retour à un excellent niveau, Moise Kean (24 ans, 29 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison) plaît en Angleterre. Selon le journaliste Nicolo Schira, Arsenal et Tottenham sont intéressés par la venue de l'attaquant de la Fiorentina. Récupéré pour seulement 13 millions d'euros à la Juventus lors du dernier mercato estival, le buteur italien pourrait coûter au moins 40 millions d'euros au terme de ce qui est déjà sa meilleure saison en carrière.

Deux clubs italiens se penchent sur cette pépite du Real

Âgé de 21 ans, le jeune Raul Asencio est clairement la révélation de cette saison du côté du Real Madrid. Apparu à 20 reprises avec le groupe professionnel déjà, ce dernier discuterait même d'une prolongation de contrat avec sa direction et un accord aurait été trouvé. Néanmoins, les Merengues ont d'autres envies aussi pour l'année prochaine, comme le recrutement du Français William Saliba. Cela donnerait des idées à d'autres clubs qui aimeraient recruter celui qui est en fin de contrat en juin 2026. Si l'on en croit le spécialiste mercato Ekrem Konur, on retrouverait notamment l'AS Roma et le Napoli parmi les prétendants du joueur.

REAL :

Prolongation imminente pour Asencio

Profitant des nombreuses blessures dans l'arrière-garde du Real Madrid, Raul Asencio (21 ans, 21 matchs toutes compétitions cette saison) a obtenu un temps de jeu conséquent ces dernières semaines. Ses performances ont visiblement satisfait les dirigeants du club de la capitale espagnole puisque Marca nous apprend qu'un accord a déjà été trouvé avec le jeune défenseur central pour une prolongation. Sous contrat jusqu'en juin 2026, l'ibère va rempiler pour quatre années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2030.

JUVENTUS : Locatelli surpris par Kolo Muani

Performant pour ses débuts à la Juventus Turin, Randal Kolo Muani (26 ans, 3 matchs et 5 buts en Serie A cette saison) n'a pas seulement convaincu sur le terrain. L'attaquant prêté par le Paris Saint-Germain a séduit son coéquipier Manuel Locatelli grâce à ses qualités humaines. "J'ai été surpris de voir que c'est un bon gars. On connaît tous ses qualités, il a eu un vrai impact. Mais c'est vraiment un bon gars comme toutes les autres recrues. C'est une bonne chose pour nous. Avec de telles personnes, le travail est plus facile", a commenté le milieu italien en conférence de presse. C'est peut-être aussi l'une des raisons pour lesquelles la Juve envisage de garder le Français la saison prochaine

MONTPELLIER :

Grave blessure pour Omeragic

Peu épargné par les coups durs en charnière centrale, Montpellier va perdre Becir Omeragic (23 ans, 16 matchs en L1 cette saison) pour une longue période. L'international suisse souffre d'une grave blessure au genou qui nécessite une opération, annonce le Midi Libre. Le défenseur central pourrait manquer au moins deux mois de compétition. A nouveau dernier de Ligue 1 après sa défaite à Strasbourg (2-0) dimanche, le club héraultais n'avait vraiment pas besoin de ça.

JUVE : Thiago Motta encense Kolo Muani

Avec 5 buts inscrits en seulement trois matchs, Randal Kolo Muani (26 ans) a réussi ses débuts sous les couleurs de la Juventus Turin, où il est prêté par le PSG. L'entraîneur bianconero Thiago Motta se frotte les mains d'avoir récupéré un attaquant aussi prolifique. "Il s'est très bien débrouillé, mais ses coéquipiers aussi. Il s'agit d'un collectif, d'une équipe. Randal, avec ses qualités, élève le niveau de l'équipe. Il s'en sort également très bien parce que ses coéquipiers l'aident beaucoup", a déclaré le coach de la Vieille Dame avant d'affronter le PSV Eindhoven ce mardi (21h) en barrage aller de la Ligue des Champions. Une rencontre que Kolo Muani, désormais qualifié pour jouer la C1 avec la Juve, devrait débiter à la pointe de l'attaque turinoise.

TUNISIE : Trabelsi de retour sur le banc (off.)

Sami Trabelsi est de retour sur le banc de la Tunisie. Douze années après son premier passage (2011-2013), l'entraîneur de 57 ans a été rappelé pour prendre la succession de Faouzi Benzarti. L'ex-défenseur central était libre depuis son départ du club qatari d'Al Sailiya, où il a dirigé pendant dix ans (2013-2023).

PSG : Rothen conquis par Kvaratskhelia

Auteur de premiers pas corrects avec le Paris Saint-Germain, Khvicha Kvaratskhelia (23 ans, 4 matchs et 1 but toutes compétitions avec le Paris SG cette saison) va effectuer ses grands débuts en Ligue des Champions contre Brest, ce mardi (18h45). Pour Jérôme Rothen, le club de la capitale a réalisé une excellente affaire en recrutant l'ailier géorgien lors du dernier mercato hivernal pour l'intégrer à la ligne offensive. "Ce qui est impressionnant, c'est leur faculté à faire très peu d'erreurs, ce qui n'était pas le cas il y a quelque temps. Les joueurs se sont remis dans le droit chemin. Sur la ligne d'attaque c'est incroyable, et au milieu il y a très peu de déchets, a jugé le consultant pour RMC. (...) Barcola, quand il prend le ballon, les courses, c'est impressionnant. Kvara, c'est un putain de joueur."

WILAYA DE TLEMCCEN ولاية تلمسان مديرية التربية

DIRECTION DE L'EDUCATION

Numéro d'identification fiscale : 414013000013024

N° D'OPERATION : NK5.623.4.262.113.12.17

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : ...17/2025

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public la Direction de l'Education de la Wilaya de TLEMCCEN lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE C1 A REMCHI (HAI ZITOUNE) ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE

Le cahier des charges contient quatre lots :

- Lot N° 01 : Equipements en mobilier scolaire (complément)
- Lot N° 02 : Equipements bureautique et informatique (complément)
- Lot N° 03 : Equipement en groupe électrogène
- Lot N° 04 : Equipement de chaufferie

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

La Direction De L'Education De La Wilaya De Tlemcen

SERVICE « PROGRAMMATION ET SUIVI »

Bureau Des Constructions et Equipements Scolaires Adresse : Boulevard A.L.N TLEMCCEN

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité copies conformes décrites ci-après.

I) DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT CONTENIR :

- La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée) ;
- La déclaration de probité (renseignée, datée et signée) ;
- Les références professionnelles (attestation de bonne exécution des projets réalisés, délivrées par maîtres d'ouvrages publics) datées et référencées ;
- Les bilans des trois dernières années 2021,2022 et 2023 (certifié par les services des impôts) ;
- Les statuts de la société s'agissant d'une personne morale ;
- Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le marché, au nom de l'entreprise ou de la société.

N.B : conformément aux articles 67 et 69 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et après acceptation de l'offre, les pièces suivantes doivent être présentées au service contractant dans un délai de 10 jours :

- L'extrait de rôle apuré ou échéancier (copie conforme) ;
- Le registre de commerce électronique (copie conforme) ;
- les attestations de mise à jour en cours de validité (CNAS, CASNOS) (copies conforme)
- la carte d'identification fiscale (NIF) (copies conforme) ;
- le casier judiciaire (original) du soumissionnaire, s'il s'agit d'une personne physique, du gérant ou du directeur général de l'entreprise s'agissant d'une personne morale ;
- L'attestation justifiant le dépôt légal des comptes sociaux de l'année N-1, pour les sociétés dotées d'une personnalité morale (copies conforme) ;
- la domiciliation bancaire
- attestation que l'entreprise ne figure pas le fichier national des fraudeurs

I- L'OFFRE TECHNIQUE DOIT CONTENIR :

- La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée) ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exige (Le défaut de remplir les rubriques de mémoire technique ou sa signature entraîne le rejet systématique de l'offre)

- L'offres technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de l'appel d'offres (CCAG, CPT et le CPS) portant à la dernière page, la mention « lu et accepté » dument renseignés, datés et signés.

II- L'OFFRE FINANCIERE DOIT CONTENIR :

- La lettre de soumission (renseignée, datée et signée) ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPUQ)(renseignée, datée et signée) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)(renseignée, datée et signée) ;

ELIGIBILITE DES SOUMISSIONNAIRES

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires ou candidat, seul ou en groupement doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités techniques, financières et professionnelles indispensable pour mener à bien l'exécution du marché. A cet Effet toutes les offres présentées devront être accompagnées des renseignements suivants :

Les domaines de la même nature de projet.(Fabricant, importateur ou grossiste)

- ayant un registre du commerce ELECTRONIQUE portant le code en relation avec le lot soumissionné
- Les fournitures doivent répondre aux spécifications techniques stipulées dans le présent cahier des charges.
- Les projets de même nature de fourniture des équipements réalisés avec les justificatifs par attestation délivrée par les Maîtres d'ouvrage du secteur public.
 - Les bilans des trois dernières années 2021-2022-2023 (certifié par les services impôts) ;

Sous conditions et respect du sens des dispositions des articles 57, 81 et 140 à 144 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Et Les articles 43, 55et 82 de La loi n° 23-12 du 18 muharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Les soumissionnaires au candidat agissant en groupement momentané doivent être sous la « forme d'un groupement solidaire ».

Les soumissions doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnés de l'ensemble des pièces réglementaires décrites dans l'article 12 du cahier des clauses administratives générales (CCAG), sous triple enveloppes cachetées et anonymes. L'enveloppe extérieure devra porter le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention « A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

« AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : ...17/2025 »
EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE C1 A REMCHI (HAI ZITOUNE) ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE

La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) jours ;

Le jour et l'heure de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des relatifs aux dossiers de candidatures, dossiers techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant ;

L'heure de dépôt des offres est fixée avant midi (12h00) ;

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12H30, en présence de l'ensemble des soumissionnaires Ou leurs représentants préalablement informés dans l'avis d'appel d'offre insérer dans le BOMOP ou la presse au portail des marchés publics à l'adresse suivante :

La Direction De L'Education De La Wilaya De Tlemcen
Service SPS Adresse : Boulevard A.L.N TLEMCCEN

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse au portail des marchés publics.

Droit de recours : le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'infructuosité ou l'annulation des procédures, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tlemcen dans les dix 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Le Directeur de l'éducation



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن و العمران و المدينة



MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

ديوان الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya d'Ain Temouchent

NIF : 097646019044907-01

relance du 2ème AVIS D' APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/ D.M. O/O.P.G.I/ 2025

Vu l'infiructuosité du 1er Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n° 39/DMO/OPGI/2024 paru dans les quotidiens nationaux

«Jeunesse d'Algérie» en date du 23/01/2025 et النوري en date du 27/01/2025.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT dont le Siège social est à BOULEVARD MOHAMED BOUDIAF, AIN TEMOUCHENT, relance du 2 ème avis d' appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales pour: La réalisation des Logements et VRD des 20/300 logements publics locatifs, localisés à AIN EL ARBAA wilaya de Ain-Témouchent, programme 2023.

Seules les soumissionnaires qui répondent aux critères sous cités :

- Capacités professionnels : certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité à la date d'ouverture des plis activité principale en travaux de bâtiment catégorie DEUX (II) et/ou plus.

NB: en cas d'un avis favorable pour la qualification les entreprises peuvent soumissionner.

- Capacités techniques :

1-Moyens humains : l'encadrement de l'entreprise

-Conducteur des travaux : Un ingénieur en Génie civil (un ingénieur d'état ou master 02).

NB : Le personnel affecté au projet doit être justifié par un diplôme, attestation

d'affiliation CNAS valide à la date d'ouverture des plis ou contrat ANEM valide.

2-Moyens matériels : justifiés avec les pièces justificatives notamment les cartes grises ou récépissé dépôt des cartes grises avec contrats d'assurance au nom du soumissionnaire valide à la date d'ouverture des plis, il s'agit de:

Un 01 camion de 10 T ou plus.

*** références professionnelles :** Attestation de bonne exécution ou attestation d'exécution

délivrées par les différents maîtres d'ouvrage publics, au moins :

- Travaux de même nature (réalisation ou achèvement en TCE) des 10 logements ou plus d'un seul tenant.

- Travaux de même nature (réalisation ou achèvement en TCE) d'un cumul des projets de 40 logements ou plus.

- Travaux de même nature réalisation d'un projet de catégorie B ou plus.

* Capacités financière : les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire moyen égal ou supérieur à 10 000 000. 00 DA justifié par les bilans (chiffre d'affaire moyen des trois (03) meilleurs années des cinq (05) dernières années «2019-2020- 2021-2022-2023 » ou C20 ou tout autre document justifiant le chiffre d'affaire doivent porter l'accusé de dépôt auprès des services des IMPOTS.

*** Délai de réalisation du projet :**

Conformément à l'instruction N° 962/SPM/MHUV/2024 du 05/11/2024 modificative de l'instruction ministérielle N° 1241/SPM/MHUV/2022 du 05/12/2022, relative au phasage de lancement et délai de réalisation des projets de logements public locatif, Tout délai dépassant Dix (10) mois, l'offre du soumissionnaire sera rejetée.

Le retriée du cahier des charges se fera auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de AIN TEMOUCHENT contre paiement des frais de reproduction fixés à 3000,00 DA non remboursables.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 11 page: 10,11 et 12 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exige par le cahier Des charges, doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre Financière (présentées dans trois (03) enveloppes distinctes) :

-une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans Cahiers des charges.

-une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans Cahiers des charges.

-une enveloppe contenant « l'offre financière» comprenant les pièces requise par le cahier des charges.

Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetées et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » à l'adresse suivante :

A MONSIEUR

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN TEMOUCHENT

Adresse : BOULEVARD MOHAMED BOUDIAF wilaya de AIN TEMOUCHENT

Relance du 2 ème AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITE MINIMALES N° 11/D.M.O/O.P.G.I/2025

Portant :

- La réalisation des Logements et VRD des 20/300 logements publics locatifs, localisés à AIN EL ARBAA wilaya de Ain-Témouchent, programme 2023.

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ème jour avant 12 h00 mm, à compter de la date de la Première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est parvenue le même jour de dépôt des offres à 14h00

les soumissionnaires sont invité à y assister.

Si la date de dépôt des offres et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires,

La durée de validité des offres est 105 jours.

Le Directeur Général

Adresse : OPGI de Ain Temouchent - Direction Générale - Rue Mohammed Boudiaf, Ain Temouchent
Tél : 043 79 74 37 - Fax : 043 79 34 15 -Facebook : www.facebook.com/opgi46/

**“Si L'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose
pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis,**



**ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer
que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter.”**

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE
JEUNESSE D'ALGERIE

“Si L'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis,



ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter.”

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité.
Agence ANEP 01,
Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE RECTEUR DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR REÇOIT UNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU NIGER

Dar El-Coran ouvre ses portes aux étudiants africains

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, Mohamed Maâmoun Al-Kacimi Al-Hoceini, a reçu une délégation ministérielle de l'État du Niger, conduite par le ministre du Pétrole, M. Sahabi Oumarou, et le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, Maizama Abdoulaye, avec laquelle il a évoqué les relations d'amitié et de fraternité liant les deux peuples algérien et nigérien, a indiqué un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazair. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée vendredi, les deux parties ont évoqué les relations d'amitié et de fraternité entre les peuples algérien et nigérien, et les moyens de coopération et de réseautage des relations, notamment en matière de formation doctorale au profit des étudiants nigériens au niveau de l'École nationale supérieure des sciences islamiques «Dar El-Coran». À cet égard, le recteur a fait savoir que «Dar El-Coran ouvrira ses



portes aux étudiants africains pour la préparation d'un doctorat», assurant que «le Niger aura sa part». Djamaâ El-Djazair se veut «un centre civilisationnel dont le rayonnement religieux et scientifique s'étend à travers l'ensemble du monde musulman, notamment dans les pays voisins», a affirmé M. Al-Kacimi. Il a, dans ce contexte, rappelé

que le Niger «fait partie de ce voisinage qui doit bénéficier du message véhiculé par Djamaâ El-Djazair», exprimant sa volonté «d'élargir la coopération entre l'Algérie et le Niger, et de développer les projets communs, afin de consolider davantage les relations de fraternité et de coopération entre les deux peuples», selon le communiqué.

EXPOSITION NATIONALE DU LIVRE À ORAN

Une plateforme numérique pour les auteurs

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) tend à la réalisation d'une plateforme numérique dédiée aux auteurs, qui sera prête dans les plus brefs délais, a souligné le Directeur régional du groupe ANEP, M. Mansouri Kamel, en marge de l'Exposition nationale du livre à Oran qui connaît un grand afflux de passionnés de

lecture. Cette plateforme, en cours de réalisation, a pour objectif de réunir un grand nombre d'auteurs de tout le territoire national afin qu'ils puissent exposer facilement leurs livres à distance, a précisé M. Mansouri, ajoutant que la plateforme sera d'abord mise en place à Alger, avant d'être étendue aux régions de l'Ouest, de l'Est et du Sud du

pays. En ce qui concerne la commercialisation du livre, l'ANEP dispose également d'une plateforme numérique de vente de livres, permettant aux lecteurs d'acheter un ouvrage depuis n'importe quelle région d'Algérie, avec une livraison assurée par «Algérie Poste», a souligné un cadre commercial de la Direction de la publication de l'institution.

LA MAGIE DE LA MUSIQUE DE RUE

Un air d'opéra à la Grande-Poste

Sous un ciel radieux, la place de la Grande Poste s'est transformée en une scène à ciel ouvert, offrant aux passants une expérience musicale inoubliable. Le groupe Hamada, spécialisé en musique classique, a investi l'espace public pour une prestation exceptionnelle, dans le cadre du projet «Animer la capitale».

Dès 14h50, la curiosité des badauds a commencé à se manifester, tandis que les musiciens installaient leur matériel avec minutie. L'atmosphère s'est progressivement chargée d'anticipation, jusqu'à ce que les premières notes envolées viennent envelopper la place. Les mélodies envoûtantes, portées par les accords vibrants de la guitare et les sonorités langoureuses du saxophone, ont

transporté les passants dans un univers où le temps semblait suspendu. Certains ont été captivés par la virtuosité des artistes, tandis que d'autres, moins habitués à la musique classique en plein air, se sont arrêtés un instant, curieux, avant de reprendre leur chemin. Des enfants, attirés par l'harmonie des sons, se sont mis à danser spontanément, ajoutant une touche de fraîcheur et d'innocence à ce spectacle inopiné. Le concert improvisé a illustré à merveille l'impact de la musique de rue, capable d'apporter un instant de grâce et d'évasion au cœur du tumulte citadin. L'objectif du projet «Animer la capitale» est de faire descendre la culture dans la rue, au plus près des citoyens, et leur offrir des instants de

beauté artistique sans barrières ni contraintes. D'autres performances similaires sont prévues dans les jours à venir, explorant divers genres musicaux pour toucher un public toujours plus large. La musique de rue est en passe de devenir un élément incontournable du paysage culturel de la capitale, permettant à chacun, qu'il soit amateur ou simple passant, de se laisser surprendre par la magie de l'instant. Alors que les dernières notes se sont dissipées dans l'air, la place de la Grande Poste a retrouvé son agitation habituelle, mais nul doute que bon nombre de spectateurs garderont en mémoire cet instant où, le temps d'un après-midi, la musique classique a su conquérir la rue et inscrire l'art dans le quotidien des Algérois.

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Début des préinscriptions aux cours d'enseignement coranique

Le rectorat de Djamaâ El-Djazair a annoncé le début, depuis hier, des préinscriptions aux cours de mémorisation et de récitation du Saint-Coran, et ce, parallèlement à la célébration du premier anniversaire de l'ouverture de cet édifice religieux. Les personnes désirant s'inscrire aux cours de mémorisation et de récitation du Saint-Coran sont invitées à se rapprocher des imams et des mourchidate concernés, tous les jours de la semaine, à l'exception du vendredi, et ce, jusqu'au 28 février.

TOUGGOURT

Les imams appelés à adopter un discours renforçant les valeurs religieuses et la conscience sociale

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, jeudi à Tougourt, les imams à adopter un discours qui renforce les valeurs religieuses et la conscience sociale. S'exprimant lors d'une rencontre tenue en marge de sa visite de travail dans la wilaya, M. Belmehdi a indiqué que «les imams sont tenus d'adopter un discours modéré, fondé sur la prédication et l'orientation, afin de renforcer les valeurs religieuses et la conscience sociale, tout en s'appuyant sur l'authentique référence religieuse et les constantes nationales, en particulier à la lumière du renouveau et des changements que connaît le monde à tous les niveaux». En prévision du mois de Ramadhan, le ministre a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de réunir toutes les conditions requises dans les mosquées afin d'assurer aux fidèles un environnement spirituel et religieux propice. Lors de la présentation d'un projet de réalisation d'une école coranique à la mosquée «Saïda Khadija» dans la commune de Nezla, M. Belmehdi a salué le développement remarquable de la mémorisation du Coran à travers les mosquées, les écoles coraniques et les zaoûïas de la wilaya de Tougourt, qui comptent plus de 21.000 apprenants. Le ministre a ensuite procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'une mosquée, qui s'étendra sur une assiette foncière de 1 742,5 m² dans le quartier El-Moustakbel, au chef-lieu de la wilaya, avant d'inspecter la mosquée «Okba Ibn Nafaâ» dans la commune de Tebesbest. Au terme de sa tournée dans la wilaya, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a visité le siège de la zaoûïa Tidjania dans la commune de Témacine, où il a mis en avant le rôle des zaoûïas dans la sensibilisation, la réforme sociale et la mémorisation du Coran.

FRANCFORT

Chaib prend part à une rencontre consultative avec l'Association des médecins algériens en Allemagne

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a pris part à une rencontre de consultation organisée, en visioconférence, par le consulat général d'Algérie à Francfort en collaboration avec l'Association des médecins algériens en Allemagne, présidée par Dr Abderrahim Chennouf, indique dimanche un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue sous le thème : «L'entrepreneuriat médical en Algérie», a débattu des opportunités d'investissement médical dans le pays et des mécanismes les mieux adaptés pour impliquer les membres de la communauté nationale à l'étranger dans les démarches visant à renforcer l'investissement dans ce secteur vital. Dans son allocution, M. Chaib a mis l'accent sur «l'importance primordiale qu'accorde le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'encouragement de notre communauté à saisir les opportunités d'investissement disponibles en Algérie et à renforcer la participation effective des compétences nationales à l'étranger dans le processus de développement du pays, particulièrement dans les secteurs prometteurs, en tête desquels l'économie du savoir». Il a salué également «le rôle pivot de nos élites et nos compétences à l'étranger dans la dynamisation du secteur de la santé, en transférant leurs expériences réussies et en partageant leurs connaissances, leurs expertises et leurs acquis dans des projets de développement national liés à ce secteur vital, étant un pilier fondamental pour ancrer le caractère social de l'Etat algérien qui veille à le consolider».

Cette rencontre a permis également de passer en revue les principales opportunités d'investissement dans ce secteur. A cet égard, M. Chaib a mis en avant «la volonté des autorités à faciliter toute initiative visant à rapprocher les médecins algériens résidant en Algérie de ceux résidant à l'étranger, à travers la mise en place de mécanismes à même d'encourager ces échanges professionnels».

RDC: Le M23 la ville de Bukavu



L'escalade militaire dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), avec la prise vendredi d'une ville stratégique par le groupe armé M23 soutenu par le Rwanda, a bousculé l'agenda du sommet des chefs d'État de l'Union africaine qui se tient dans la capitale éthiopienne, en l'absence du président congolais Félix Tshisekedi. Dans l'Est de la RDC, le groupe armé M23 («Mouvement du 23 mars») soutenu par le Rwanda a pris fin janvier le contrôle de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu, avant de progresser dans la région voisine du Sud-Kivu. Vendredi, le M23 et les troupes rwandaises ont pris le contrôle de l'aéroport de Bukavu, la capitale du Sud-Kivu, site stratégique, où étaient positionnées les forces armées congolaises.

Puis, selon des sources sécuritaire et humanitaire, une avant-garde a pénétré dans la ville. La chute imminente de Bukavu, déjà tombée en 2004 aux mains de soldats dissidents de l'armée congolaise, donnerait au M23 et aux troupes rwandaises le contrôle total du Lac Kivu, qui s'étire le long de la frontière rwandaise. En face, l'armée congolaise est notamment soutenue par des troupes sud-africaines et burundaises. Environ 4 000 militaires rwandais interviennent dans l'Est de la RDC, selon l'ONU. Ce conflit fait planer le risque d'une guerre régionale, plusieurs des voisins de la RDC, immense pays de l'Afrique centrale, ayant une présence militaire sur le sol congolais. Depuis la récente intensification du conflit, et alors que Kinshasa réclame en

vain des sanctions internationales contre Kigali, les appels de la communauté internationale à une désescalade et à un cessez-le-feu se sont multipliés, notamment de la part des dirigeants d'Afrique de l'Est. Mais ils sont restés lettres mortes. Les récents affrontements dans cette région, secouée par des violences depuis trente ans, ont fait au moins 2 900 morts, selon l'ONU.

Le Première ministre dénonce le soutien du Rwanda

Dans l'est de la RD Congo, les combats avec le groupe armé M23 continuent. Au micro de Marc Perelman, Judith Siminwa Tuluka, Première ministre de la RDC, a dénoncé le soutien du Rwanda au M23.

De son côté, le président rwandais Paul Kagame a affirmé que le Rwanda «n'avait rien à voir avec les problèmes du Congo». Précisions de Juliette Montilly, correspondante de France 24 à Kigali. La situation sécuritaire continue de se dégrader dangereusement dans l'est de la République démocratique du Congo. Alors que le groupe armé M23 poursuit son offensive, prenant le contrôle de villes stratégiques les unes après les autres, la France monte au créneau. Paris appelle à un arrêt immédiat des combats et exige le retrait des forces rwandaises qui soutiennent activement la rébellion. Le Quai d'Orsay brandit même la menace de sanctions si ses demandes ne sont pas entendues. Décryptage d'une crise explosive aux ramifications régionales.

GHAZA

Vle échange de prisonniers entre le Hamas et l'entité sioniste

Le mouvement de résistance Hamas et l'entité sioniste ont procédé, hier, au sixième échange de prisonniers sionistes contre des détenus palestiniens en vertu de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, qui a frôlé cette semaine le point de rupture. Ces libérations de trois sionistes, tous binationaux, et de 369 détenus palestiniens sont intervenues alors que le secrétaire d'État américain Mario Rubio était attendu à Tel-Aviv. Les trois sionistes libérés sont Sacha Trupanov, un Israélo-Russe de 29 ans, Sagui Dekel-Chen, Israélo-Américain de 36 ans, et Yair Horn, Israélo-Argentin de 46 ans. L'Égypte et le Qatar ont multiplié les efforts pour que cet échange soit mené à bien, et la trêve sauvegardée, après des menaces de l'entité sioniste de reprendre son agression barbare contre la population civile. Comme à chaque libération de prisonniers, des dizaines de combattants cagoulés et en armes du Hamas ont été déployés autour d'un podium, à Khan Younés, dans le sud de Ghaza. Le message des prisonniers sionistes, transmis en direct vidéo dans le monde entier, exhorte le gouvernement extrémiste de Netanyahu à aller jusqu'au bout des échanges prévus dans l'accord de cessez-le-feu. Un représentant de la Croix-Rouge a rempli des documents, sur une table où se trouvait un sablier. À côté, le message «Le temps presse» est écrit en hébreu, en arabe et en anglais. Le tout sous la garde de dizaines de combattants masqués et armés, formant un cordon. Au centre du triptyque, un montage photo de l'esplanade des Mosquées à El Qods vers laquelle convergent des combattants brandissant le drapeau palestinien, mais aussi ceux de plusieurs pays arabes: Algérie, Arabie saoudite, Liban, Jordanie... et ce slogan: en arabe, hébreu et anglais: «Ô El Qods (...) nous sommes tes soldats». À gauche, un poster rendant hommage à Yahya Sinouar, chef du Hamas tombé en martyr face à l'armée sioniste en octobre 2024, et cette inscription en défilé au projet de Trump de vider Ghaza de ses habitants pour la transformer en «Côte d'Azur»: «Aucune migration sinon vers El Qods». À droite, une galerie de portraits de chefs militaires du Hamas tombés en martyrs. Au-dessus de la place, des drapeaux palestiniens et des drapeaux verts du Hamas tandis que des haut-parleurs diffusent des chants glorifiant la lutte armée. Une large affiche porte le logo des Brigades Ezzedine Al-Qassam, avec plusieurs messages politiques en arabe, en anglais et en hébreu. Selon des sources du Hamas et du Jihad islamique, environ 200 combattants ont été déployés. Des combattants du Fatah étaient également présents. Sept détenus palestiniens récemment libérés ont été hospitalisés en Cisjordanie, occupée par l'ennemi sioniste, «en raison de la brutalité» de leur détention. Parmi les détenus palestiniens qui devaient être relâchés hier, 36 ont été «condamnés à la perpétuité», dont 24 vont être «expulsés» par l'occupation, selon le Club des prisonniers palestiniens. La trêve, entrée en vigueur après 15 mois d'agression barbare sioniste et pour une durée initiale de 42 jours, a déjà permis la libération de 16 prisonniers sionistes, presque tous binationaux, contre 765 détenus palestiniens. La suite du cessez-le-feu reste incertaine, les négociations prévues sur la deuxième phase n'ayant toujours pas commencé. Le Hamas a dit vendredi s'attendre à ce que ces pourparlers commencent «en début de semaine prochaine». Les médiateurs - Qatar, États-Unis et Égypte - espèrent les entamer «la semaine prochaine à Doha».

ATTAQUE CONTRE L'ONU A BEYROUTH

Les autorités promettent de punir les coupables

Les autorités libanaises ont promis, hier, de punir les responsables d'une attaque contre un convoi de l'ONU à Beyrouth qui a fait deux blessés sur une route occupée, pour le deuxième jour consécutif, par des partisans du Hezbollah près de Beyrouth. L'attaque a eu lieu par des dizaines de partisans du Hezbollah protestant contre une décision d'interdire, selon des sources officielle et aéroportuaire, l'atterrissage de deux avions iraniens à l'aéroport de Beyrouth. Le ministre libanais de l'Intérieur, le général Ahmad Al-Hajjar, a donné les instructions nécessaires aux autorités compétentes pour qu'elles contrôlent la situation, travaillent à l'identification des agresseurs, les arrêtent et les défèrent aux autorités judiciaires compétentes, a rapporté l'agence officielle ANI. Le ministre a également rendu visite aux deux officiers blessés de la Finul à l'hôpital et a souligné «le rejet par le gouvernement libanais de cet attentat qui constitue un crime contre les forces de maintien de la paix», ajoute la même source. «Ce soir (vendredi), un convoi de la Finul transportant des soldats de la paix vers l'aéroport de Beyrouth a été violemment attaqué, et un véhicule a été incendié. Le commandant adjoint sortant de la Force de la Finul, qui rentrait.

SENEGAL

Le gouvernement annonce de possibles poursuites judiciaires

Le gouvernement sénégalais a annoncé, jeudi, de possibles poursuites judiciaires contre les auteurs des «manquements graves» révélés la veille par la Cour des comptes dans un rapport invalidant les chiffres officiels sous l'ex-président Macky Sall, sur, notamment, la dette et le déficit budgétaire. «L'exploitation du rapport a permis de relever des manquements graves qui pourraient revêtir diverses qualifications pénales» dont des «faux en écriture, détournements de deniers publics, blanchiment d'argent et enrichissement illicite», a déclaré le ministre de la Justice, Ousmane Diagne, lors d'une

conférence de presse à Dakar. Ces faits pourraient, selon lui, impliquer notamment d'anciens ministres et des directeurs généraux. «Il est envisagé (...) la mise en oeuvre diligente de toutes les mesures judiciaires nécessaires à l'élucidation de ces faits, l'identification complète de tous les responsables de ces irrégularités et leur traduction devant les juridictions répressives compétentes», a dit Diagne. La Cour des comptes, une institution de contrôle indépendante, a indiqué dans son rapport que les faits relatés sont «présomés constitutifs de fautes de gestion, de gestions de fait ou d'infractions à caractère pénal».

L'encours de la dette représente 99,67% du PIB, un taux «supérieur» au montant annoncé par le précédent régime, selon le rapport sur la période allant de 2019 au 31 mars 2024. Le déficit budgétaire «recalculé» par la Cour pour l'année 2023 est, par exemple, de 12,3% contre 4,9% annoncés. La Cour a aussi pointé «une dette bancaire importante contractée hors circuit budgétaire» et «non retracée dans les comptes de l'État». Le rapport est publié après que le régime du président Sall (2012-2024) a été accusé, fin septembre, par le Premier ministre Ousmane Sonko d'avoir falsifié les chiffres des finances publiques.

Heures de prières

Fajr 06:27
 Dhuhr 13:16
 Asr 16:09
 Maghrib 18:31
 Isha 19:56



jeunesse d'Algérie



Quotidien national d'information

LUNDI 17 FEVRIER 2025

ACTIONS MISES EN VENTE PAR LA BDL

Souscription de près de 85%



S'exprimant hier samedi à Alger à l'occasion d'une journée d'information au profit des investisseurs, le ministre des Finances M. Abdelkrim Bouzred a assuré que pas moins de 85

% des actions de la Banque de Développement Local (BDL) ont été souscrites jusqu'à présent, dans le cadre de l'opération d'ouverture et d'augmentation du capi-

tal de cette banque publique à travers son introduction à la Bourse d'Alger. « L'opération de souscription a connu un engouement dépassant les attentes, tant de la part

des particuliers que des entreprises, d'autant que près de 85 % des actions ont été souscrites depuis le lancement de l'opération le 20 janvier. L'introduction de cette banque publique en bourse se veut un investissement stratégique et une opportunité exceptionnelle pour les citoyens et les institutions, à parts égales, afin de contribuer activement à la construction d'une économie nationale forte à même de réaliser une croissance durable », a déclaré le ministre révélant dans ce contexte l'introduction prochainement d'une autre banque ainsi qu'une société d'assurances.

ENERGIE

L'engouement européen pour l'hydrogène vert algérien

Elément majeur dans la production de l'hydrogène vert, le développement de l'énergie solaire est d'une importance capitale pour l'Algérie, mais aussi pour les pays européens qui voient dans le sud de la Méditerranée leur éventuelle source d'énergie. Leur engouement pour investir dans cette filière en Algérie est expliqué dans une étude menée par des chercheurs saoudiens et algériens des universités d'Alger, de Blida et de M'sila intitulée «Advancing green hydrogen production in Algeria with opportunities and challenges for future directions», qui lève le voile sur l'énorme potentiel dont dispose le pays en ses différentes ressources d'énergies futures.



HUILE D'OLIVE

7 wilayas participent à la Fête

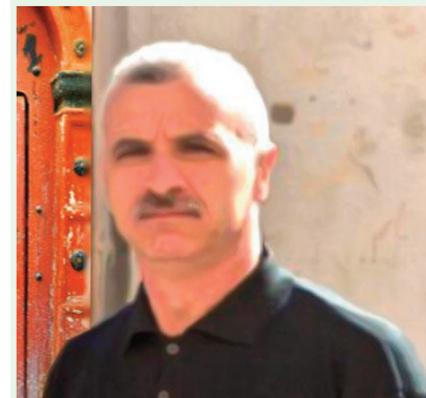


Sept wilayas participent à la première édition de la Fête régionale de l'huile d'olive, visant à promouvoir la filière oléicole, ouverte samedi à Bouira, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Des dizaines d'exposants venus notamment de Bouira, Médéa, Bordj Bou Arréridj, M'Sila, Sétif, Boumerdès, Béjaïa et Tizi Ouzou participent à cette Fête dont le coup d'envoi a été donné au niveau de l'esplanade de la maison de la culture Ali Zamoum (ville de Bouira).

La chronique

LES GRIFFES DES ETATS-UNIS



Mieux vaut avoir les Américains comme amis que comme ennemis. Pour l'Algérie, jamais les relations avec l'Oncle Sam n'ont été aussi bonnes qu'aujourd'hui. En revanche, pour l'Europe, c'est une tout autre histoire : l'affrontement avec Trump est désormais une réalité tangible, voire une menace grandissante. Dès le lendemain de l'élection du nouveau président américain, les tensions ont éclaté aussi vite qu'on pouvait s'y attendre. L'Europe, et plus particulièrement la France, semble au bord de la crise de nerfs face à cette crise ouverte et sans précédent avec Washington. Et le pire, c'est qu'elle ne fait que commencer. Pour enfoncer le clou, le vice-président américain, J. D. Vance, a débarqué en Europe dans un climat déjà explosif. À peine arrivé, il a accentué les tensions en distribuant critiques et mises en garde. Son message sur les dossiers clés ne pouvait être plus clair : Le Digital Services Act de l'UE ? «Une absurdité.» Réguler Internet sous prétexte de protéger les enfants est une chose, mais dicter aux adultes ce qu'ils peuvent lire ou non en est une autre. L'intelligence artificielle ? «Nous n'en avons pas peur. Nous la laisserons libre et deviendrons la référence mondiale.» Les inquiétudes européennes face à la Russie et à la Chine ? «Avant de vous inquiéter de Moscou et Pékin, regardez plutôt ce que vous avez fait en Roumanie et ce que vous préparez en Allemagne...» Le ton est donné. Thierry Breton, grand admirateur des services secrets roumains - à qui l'on doit l'annulation du premier tour des élections présidentielles en Roumanie - en prend pour son grade. D'ailleurs, une question se pose : confieriez-vous l'achat d'une voiture d'occasion aux services secrets roumains ? Mais surtout, ce qui affole le plus les Européens, c'est l'intention déclarée des Américains de mettre un terme à la guerre en Ukraine. Un choc insupportable. À cet instant précis, les nerfs européens ont lâché d'un coup.

Abdellah Ouldamer